

LE BULLETIN

DES AGRICULTEURS

Rédaction et Administration:

3, RUE NOTRE-DAME EST, Montréal.

Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.50. Montréal et pays étrangers, \$0.50 de plus par année.

Le sol est notre plus grande force

MONTREAL, 30 JUILLET 1931

CINQ SOUS LE NUMERO

LIBRES PROPOS

Prime sur le beurre

M. Emile Benoist, chroniqueur parlementaire du Devoir, à Ottawa, écrivait, vendredi dernier, dans ses commentaires sur le travail de la session:

"Il n'est pas impossible que le gouvernement soumette à la Chambre un bill accordant une prime sur le beurre, de même qu'il a déjà soumis un bill accordant une prime pour le transport du blé."

Prime d'exportation par Ottawa, prime de production par Québec. Les deux gouvernements fédéral et provincial doivent coopérer pour aider l'agriculture à traverser la crise. Si, pour de mesquines considérations ou divergences politiques, nos gouvernements tirent au retard sur une question aussi importante, les "habitants" peuvent bien se mettre dans la tête de changer ça, ces gouvernants-là.

Pour donner de l'ouvrage

Les journaux nous rapportaient, l'autre jour, que le premier ministre de la province, l'hon. L. A. Taschereau, avait eu une entrevue avec les magnats de la pulpe et du papier, dans notre province, pour les inciter à faire travailler plus d'hommes dans les chantiers, l'hiver prochain.

Pour cela, la province sacrifierait à l'avantage des exploités de nos forêts, une partie de la rente foncière annuelle et peut-être aussi réduirait-on les droits de coupe.

Nous désirons porter à l'attention de notre premier ministre de Québec, la suggestion de notre collaborateur Charles Deschamps, par laquelle le gouvernement provincial paierait, pour sa part, \$10,000 par mois aux chômeurs qui prendraient du travail sur une ferme, à condition que le gouvernement d'Ottawa et le cultivateur employeur en mettent autant. Si la province est prête à sacrifier de l'argent à l'avantage des compagnies de papier, pour envoyer plus de nos gens dans les chantiers, on ne devrait pas hésiter à en faire autant à l'avantage des cultivateurs pour placer des chômeurs sur les terres. L'agriculture vaut bien les chantiers, il nous semble, à plus d'un point de vue. On parle beaucoup de retour à la terre, de ce temps-ci, accepter le plan Deschamps, serait un moyen pratique d'aider ce mouvement.

Nous vendons plus que nous achetons

Le Canada, depuis déjà plusieurs années, en était rendu à acheter plus que nous vendions à l'étranger. En juin dernier, notre pays — serait-ce encore la faute à Bennett? — a retrouvé sa balance favorable de commerce.

En effet, nous lisons, dans Le Bulletin commercial de la Banque de Montréal, du 23 juillet:

"Le commerce extérieur du Canada, en juin, a été plus faible en valeur qu'il n'y a longtemps, mais il accuse, chose encourageante, une balance favorable de \$1,841,000 au lieu d'une balance défavorable de \$12,840,000, le même mois, l'an dernier."

Nous sommes à maintes reprises revenus sur ce sujet, à savoir que ce n'est pas autant le total des achats et des ventes qui fait le profit, mais l'excédent des ventes sur les achats.

Ce serait tellement ridicule de prétendre qu'un cultivateur par exemple, qui achète pour \$25 et vend pour seulement \$75 est plus riche à la fin qu'un autre cultivateur, qui, dans le même temps donné, ne vendrait que pour \$50, mais n'achèterait aussi que pour \$50, ce qui lui laisserait le prétendre seulement une fois sur cent tout de suite jugé mur pour Longue-Pointe ou Beaurport.

Pourtant on ne raisonne pas autrement quand on prétend juger de la prospérité d'un pays par le chiffre total de son commerce extérieur sans tenir compte si ce sont les exportations ou les importations, c'est-à-dire les ventes ou les achats qui sont les plus élevés.

Cette année, nous vendons moins que l'an dernier, mais la différence c'est que cette année nous vendons plus que nous achetons de \$1,841,000, tandis que l'an dernier, nous avons acheté pour \$12,840,000 de plus que nous avons vendu. Qu'est-ce qui est le mieux? Poser la question, c'est y répondre.

Il n'est pas improbable, cependant, qu'il se trouve un ou des journaux pour prétendre que la politique des "produisons chez nous" que nous consommons chez nous" a fait perdre des millions au pays parce que le total de notre commerce d'achat et vente a diminué. Mais, comme on le voit, ça vaut ce que ça vaut.

Nous aimerions savoir

Le ministre des travaux publics, l'hon. M. Francoeur, dans un rapport remis aux journaux, la semaine dernière, a déclaré que les travaux de secours aux chômeurs, jusqu'au 24 juillet courant avaient coûté les montants suivants: au gouvernement provincial, \$2,973,492.50, aux municipalités, \$4,265,115.00, et au gouvernement fédéral, \$2,849,992.50.

Il y a aussi une autre chose que nous aimerions aussi savoir: du montant de \$4,265,115.00 payé par les municipalités, combien a été dépensé pour des travaux d'améliora-

tions de chemins, que les municipalités auraient eu à faire plus tard et sur lesquels travaux le gouvernement provincial n'a eu à payer que 25% au lieu de 50% du coût parce que le gouvernement fédéral en fournissait 25%?

Comme le comité du chômage avait été placé sous la juridiction de M. Francoeur, c'est lui qui peut nous donner ces chiffres.

Quant nous connaissons ces détails, nous saurons exactement jusqu'à quel point l'aide aux chômeurs a entretenu les municipalités pour des travaux non urgents et pour quel montant le gouvernement provincial a été soulagé.

Quant M. Francoeur nous aura révélé ces chiffres, nous demanderons à notre premier ministre l'honorable Taschereau, de rembourser aux municipalités, qu'il plaint tant d'avoir été entretenu par le plan Bennett, le 25% des travaux de chemins dont le gouvernement provincial a bénéficié.

Si il est sincère, le premier ministre de Québec devra rembourser ce 25% aux municipalités ou cesser de les plaindre. Il faut être logique.

Cultivateurs! c'est pas de vos affaires

Saviez-vous ça qu'un cultivateur n'a pas le droit de s'occuper de politique, qu'il n'a pas le droit d'être candidat, ni député?

C'est l'Éclairer, de Beauveville, qui dit cela.

En effet, dans un entrefilet où il s'en prenait à M. Barré, l'Éclairer de Beauveville du 22 juillet, écrivait ceci:

"Et M. Houde se fait accompagner de M. Laurent Barré, cultivateur au petit "satchel en carton peint", pour mieux démontrer sa pauvreté, d'attirer la pitié publique! Voilà où en est rendu le parti conservateur de Québec: Houde et Barré!"

Le public se demande quelle espèce de cultivateur peut être Laurent Barré. Ce n'est toujours pas pendant qu'il accompagne son chef honteux et qu'il peut faire ses semences et soigner ses animaux. S'il a du monde pour faire faire son ouvrage, il n'est toujours pas aussi misérable qu'il le dit. A moins d'être indépendant de fortune, un vrai cultivateur a-t-il le temps de s'occuper activement de la politique?"

Eh! oui, c'est ça, un cultivateur n'a pas le temps de s'occuper de politique. Les cultivateurs n'ont pas le droit d'avoir des leurs pour défendre les intérêts agricoles. Les cultivateurs, d'après l'Éclairer, n'ont qu'un droit: c'est celui d'être attaché à un parti et de voter en aveugle. Ils n'ont pas le droit d'être un des leurs comme député. Ce domaine-là doit être réservé exclusivement aux hommes de professions libérales ou au directeur de l'Éclairer.

Nous espérons que les cultivateurs de Beauve se souviendront de cette déclaration du journal de Beauveville.

D. C. N.

Chronique

Le veau

C'était chez celui qu'on appelle: "L'homme du Bulletin des agriculteurs". Il y avait un veau qui ne voulait pas vivre.

L'homme du Bulletin était parti peut-être organiser les habitants! Peut-être les défendre! Toujours que son garçon avait bien de quoi faire: ramasser l'eau d'étable, faire bouillir, faire du sirop et puis ce satané veau qui avait l'air bête, lui, l'aurait pourtant s'en débarrasser.

Alors, le voisin de dire au fils de l'homme du Bulletin: "Va faire la tournée, mon fils va le pleumier ton veau et demain on ira le voir, boire du "réduit" et manger de la trempette".

Ce qui fut dit fut fait. La peau sale, mise dans une poche, le corps du veau tiré au poutailier où les poutilles firent un merveilleux festin. Le lendemain, à la cabane, il y avait de la visite: à part les deux gars de l'homme du Bulletin, il y avait le voisin, ses deux fils et aussi un voyageur de commerce qu'un commerçant du village avait amené à la cabane, histoire de voir cette terre dont les ministres ont tant parlé.

Il noie que le voyageur parlait avec le voisin, des vaches qu'il avait vues en passant à l'étable, des grosses roches vues en clôture, des pompiers à l'air vigoureux, de la sucrerie si nette, aux étables si droites et il demandait au voisin: "Où est-il cet abreuvoir en ciment dans le champ? Je ne l'ai pas vu." Mais il n'y en a pas; il n'y en a jamais eu sur cette terre-ci. Et puis le veau mort qui empestait près de l'abreuvoir en ciment?

Le voisin ne répondit pas et changea de couleur malgré lui; il fit le tour des évaporateurs, offrit du réduit en pensant à cette carcasse de veau que son fils avait donné aux poutilles.

A peine le commerçant et le voyageur furent-ils partis que le voisin dit à son fils: "Où as-tu mis le veau que tu as "pleumé" hier matin?"

— Je l'ai jeté aux poutilles, comme on fait chez nous.

Ecoles grandes ou petites?

Au cours de la dernière tournée que nous avons faite dans la Gaspésie et au Lac Saint-Jean, il est arrivé qu'à Chicoutimi, certain personnage m'a attribué certaines déclarations à l'effet que j'aurais dit: "que nos écoles d'agriculture ne valaient rien, qu'il fallait les fermer parce qu'elles n'avaient produit que peu ou pas de cultivateurs pratiques".

Puis-je espérer que je serai compris si je donne sur ce point deux explications claires autant qu'il est possible de donner?

Qu'avons-nous comme système éducationnel dans cette province? En premier lieu, nous avons la petite école pour enfants. Dans nos campagnes, garçons et filles vont à la même école.

L'année suivante est, d'une part, le convent ou l'école normale pour filles, le collège classique, le collège commercial et l'école d'agriculture.

Que produisent ces institutions? Des professionnels, des commerçants, des commis, pour les collèges.

Quant aux écoles d'agriculture, elles produisent très peu de cultivateurs pratiques. Elles ont produit surtout des professeurs, des fonctionnaires, des agronomes, des vendeurs d'engrais chimiques, etc.: en fait des gens utiles, la plupart honorables et respectables.

Dire qu'il nous manque quelque chose, ce n'est pas dire que ce que nous avons ne vaut rien.

Jamais je n'ai dit que nos écoles d'agriculture ne valent rien, mais je prétends qu'il nous faut quelque chose que nous n'avons pas et qui

est nécessaire à l'instruction plus complète, plus efficace de nos fils de la terre qui veulent y rester.

Je voudrais être bien compris: ce que je réclame, ce sont des écoles petites, mais chez nous, où nos fils pourront aller, sans un costume spécial, sans aller en pension, sans payer de gros frais de charrs, sans être obligés de laisser le foyer et devenir des déracinés. Des écoles qui instruiront nos enfants sans les enlever à leurs parents et en privant ces derniers le moins possible des services qu'ils sont en droit d'attendre de leurs enfants.

Ce ne sont donc pas ni des écoles régionales, ni de comté, mais des écoles de paroisse.

Et maintenant, pouvons-nous, du jour au lendemain, établir de ces écoles dans toutes les paroisses de la province? Non.

Il faut un commencement. Quelques écoles d'abord, ensuite d'autres. Les écoles d'agriculture peuvent nous donner des professeurs compétents qui pourraient, en même temps, être cultivateurs de leur terre, modèles, pour leurs coparisiens et en même temps, si l'on veut, des conseillers dispensant autour d'eux le fruit de la science agricole.

Je ne donne pas le projet comme parfait, mais je crois que l'idée vaut quelque chose et je crois avoir au moins le droit de demander à mon peuple de ne pas permettre aux gouvernements actuels de Québec d'empoisonner le plan que je préconise, comme ils ont gâté et empoisonné une foule de bonnes idées.

Laurent BARRÉ

M. Godbout n'a pas encore rendu justice à l'U. C. C.

L'hon. Adélar Godbout, ministre de l'Agriculture, disait, il y a déjà quelque temps, à Saint-Eloi de Témiscouata: "Je compte beaucoup plus sur les qualités du cultivateur que sur les miennes pour résoudre la crise actuelle. Votre prospérité dépend de vous-mêmes, de votre sens politique, qui doit être assez raffiné pour trouver chez nos dirigeants politiques les connaissances, la culture et les aptitudes nécessaires pour diriger."

Commentant ces paroles, M. Eugène L'Heureux, aujourd'hui à l'Action Catholique, félicitait M. Godbout de faire appel à l'initiative et à l'esprit progressif des cultivateurs. Mais M. L'Heureux donnait, en même temps, une série de bons conseils dont le ministre de l'agriculture ne paraît pas avoir encore su profiter.

"Nous profitons de cette bonne occasion, continuait M. L'Heureux, pour rappeler à M. le Ministre que c'est l'Association professionnelle qui contribuera le plus à stimuler l'initiative chez nos cultivateurs et que cette association professionnelle ne fera toujours que vivre, si on limite sa sphère d'action au domaine de l'éducation, si on enlève de son programme l'article le plus secret et le plus attrayant pour ses membres présents et futurs: la coopération."

Puisque le gouvernement veut développer au sein de la classe agricole une mentalité progressive, il doit rompre non pas seulement un peu, mais entièrement avec les méthodes traditions et méthodes qui remontent aux origines mêmes de notre vie coopérative, et qui ont constamment entravé la marche vers le succès.

Cela est ennuyeux à dire et probablement plus ennuyeux encore à admettre. Mais il ne faut pas renoncer à l'amélioration de nos méthodes d'administration publique, par crainte d'exposer à la critique l'oeuvre d'un disparu.

M. Perron fit vraiment preuve de courage et de force en donnant un énergique coup de volant qui amènera l'orientation considérablement.

M. Godbout veut faire une oeuvre agricole digne de ses talents, digne surtout de la Province, il doit continuer à tourner le volant.

La Coopération, salut de la classe

COUPS DE CRAYON

Le fils de cultivateur

Je commence à croire qu'il existe une Providence pour les pauvres diables de journalistes-cultivateurs de mon espèce. J'avais, en effet, l'intention de donner, cette semaine, un peu de répit aux lecteurs et à mon crayon, lorsque le courrier m'a apporté le Bulletin du 23 juillet et la bonne lettre de M. Ernest Poulin, de Saint-Vital de Lambton, relativement à la suggestion que je faisais, ici même, il y a quelques semaines, pour remédier au chômage. Dussé-je être accusé de suffisance ou de puérilité vanité, je ne cacherais pas que la lettre de M. Poulin m'a fait plaisir. Je me croirais pourtant outragé contre les compliments, mais ceux de cette nature sont appréciables. Bien des fois, jusqu'ici, je m'étais dit en me relisant dans le journal: "Deschamps, tu as peut-être le coeur placé à la bonne place, mais tu as la main lourde et mieux vaudrait l'en tenir à la fourche qu'à ton crayon". Et je tombais dans d'inquiétants accès d'humilité et de confusion. Et maintenant, cher M. Poulin, vous serez coupable, devant le Seigneur, d'une petite bouffée d'orgueil qui m'a échauffé durant les trois quarts d'une minute après la lecture de votre lettre. Prenez l'un et l'autre la ferme résolution de ne plus donner et recevoir même les compliments les plus inoffensifs.

Cela ne doit pas m'empêcher cependant de vous remercier d'avoir abordé un point de vue auquel j'aurais songé moi-même, mais dont je n'aurais pas voulu parler dans ma lettre aux premiers ministres, pour ne pas les effrayer. Car votre suggestion compliquerait une situation déjà passablement compliquée et je m'explique sans ambages. Avec vous, je reconnais que les fils de cultivateurs sont naturellement plus aptes aux travaux de la ferme que les chômeurs citadins et qu'ils feraient certainement un meilleur usage de l'argent reçu. Avec vous, je conviens que le pauvre argent aiderait bonnement à payer les petites dépenses pour le vêtement, les assurances, les petits plaisirs même, et pourquoi pas? Mais il y a ceux qui n'ont pas encore de grands garçons, ou qui n'en auront jamais. Car, en bien des endroits, par chez nous, le moins, nous manquons de main-d'oeuvre pour la ferme. Au lieu de porter nos fils sur la liste de paie des chômeurs, pourquoi ne pas établir des primes d'amélioration des fermes, comme il y a des primes de défrichement? Par exemple, j'ai une pièce de bonne terre qui ne demande qu'à être érodée et égoûtée, pour produire comme le reste. L'agronome pourrait me faire visite et me dire: "M. Deschamps, votre morceau dans le coin là-bas ne vous rapporte pas le diable d'après ce que je peux voir; si vous voulez occuper votre grand Ernest à nettoyer ça, ou à faire un bon fossé, je peux vous faire obtenir une prime de \$25.00 à \$50.00. Il pourra toujours, avec ça, payer une partie de sa police dans la Sauvagerie ou s'acheter un habit neuf pour aller voir "sa blonde". Le travail pourrait se faire à temps perdu, l'agronome ferait ensuite l'inspection et adresserait son rapport à Québec. Vous me direz qu'il existe déjà des primes semblables ou des concours. Peut-être sur le papier et en théorie, mais pas de façon pratique et appréciable, malgré tout le dévouement que peuvent y mettre certains fonctionnaires. Avec ces primes d'amélioration des fermes, dans un an, il y aurait moyen de mettre en culture quelques milliers d'acres et faire un peu d'argent de poche à nos garçons. Je n'ai pas encore de grands garçons, mais je suis fils de cultivateur et je vous assure que plus souvent que jamais je n'aurais pas beaucoup de petit change à faire sonner dans ma poche, quand j'étais garçon. Il y a des moments où c'est diablement ennuyeux, car un garçon, fût-ce un garçon de cultivateur, c'est pas une volaille et ça souvent des petites croûtes, de si ou de ça. Et il faut penser à l'avenir. Vous savez tout ce qu'on écrit sur les fils de cultivateurs, comment les retenir sur la terre, les envoyer se faire manger par les marionnettes dans l'Abitibi ou ailleurs, etc. C'est un grand problème et je comprends mon cher M. Poulin, et je crains bien qu'en définitive, nous ne devrions compter que sur nous-mêmes, nous autres les habitants, et sur la Providence.

Tiens, M. Poulin, je viens de penser à un autre plan (j'ai le corps fier de plans) pour faire bénéficier nos grands garçons de l'aide que leur père accordée aux chômeurs de la ville. Si jamais les gouvernements viennent à accepter d'envoyer les chômeurs sur les terres, on pourrait commencer à envoyer nos fils en ville s'enregistrer comme chômeurs et ceux-ci nous reviendraient dans quelques jours avec leur feuille d'engagement. Qu'en dites-vous? Mais je doute que les autorités gouvernementales créent nos plans. M. Taschereau tient absolument à ses grands ponts, tellement qu'un de mes voisins me disait, aujourd'hui: "Tiens, Deschamps, je vais dire comme on dit, mais avec ses maudits grands ponts, Taschereau va finir par se faire sacrer à l'eau". Si serait franchement de valeur" ce serait pre-

D. C. N.

TRIBUNE LIBRE

Il est temps de changer de façon de dépenser le budget agricole

Lac aux Sables, 22 juillet, 1931

M. le Rédacteur,

Si vous plait, un petit espace dans vos colonnes. Amis lecteurs,

Depuis quelque temps, vous voyez comme moi, une grande propagande en faveur du retour à la terre, cela a sa raison d'être et c'est très louable, mais il faut se rendre compte qu'en augmentant la production des produits de la terre, cela aura pour effet d'encombrer nos marchés d'avantage. Mais il y a un moyen d'améliorer la situation parce que dans notre province, nous avons toutes les matières premières pour faire de l'industrie et principalement de l'industrie greffée sur l'agriculture. En plus, nous avons toutes les voies de communications faciles pour faire de l'exportation.

Ce qui a fait le progrès de l'agriculture aux Etats-Unis, et chez nos voisins dans l'Ontario, c'est l'industrie greffée sur l'agriculture. Il est malheureux de constater que nous allons chercher à l'étranger une grande partie des produits consommés dans notre province. Notre gouvernement provincial, tous les ans, vote un montant considérable au profit de l'agriculture, mais remarquez, comme moi, que 80% de ces octrois ne valent rien aux agriculteurs. Je n'entrerai pas dans les détails de crainte de blesser quelques-uns, mais je vois que vous, amis lecteurs, vous le constatez comme moi, cela n'empêche pas que notre gouvernement est bien intentionné; c'est une lacune qui lui vient de son manque de renseignements sur les besoins de l'agriculture et cela s'explique parce que la grande majorité de nos parlementaires ont étudié tous les arts de la science moins l'art de la science agricole.

Bientôt, nous aurons une élection provinciale et, en cette circonstance, un grand devoir nous incombe à nous de la classe agricole. Comme nous sommes à une époque du retour à la terre, c'est un grand besoin primordial d'envoyer en Chambre des députés bien renseignés sur les besoins de l'agriculture. Mes bons amis, les conservateurs et mes bons amis, les libéraux, je me permets de vous donner un conseil: Que dans tous les comités ruraux, vous, messieurs les libéraux, dites-vous: il nous faut un cultivateur pour nous représenter en Chambre et que les conservateurs en disent autant. Par conséquent, nous aurons deux candidats cultivateurs; évidemment, nous aurons un député bien renseigné sur les besoins de l'agriculture et en agissant ainsi, nous suivrons l'exemple des autres classes de la société.

Je reviens sur l'industrie greffée sur l'agriculture. Tous les ans, nous allons chercher dans l'Ontario pour des cent mille piastres d'amidon. Pourquoi ne pas produire cette marchandise ici, cela se produit avec des patates et depuis deux ou trois ans que nous nous livrons à la culture des patates, dans la province, est très limité, pour ce produit, alors cela serait un nouveau marché pour les producteurs de patates. L'argent pour ce produit ne serait pas exporté à l'étranger et, en même temps, cela donnerait de l'ouvrage à nos ouvriers.

Il y a aussi l'alcool de bois pour lequel les pays scandinaves nous donnent un marché illimité. C'est connu qu'une corde de bois rapporte dix à douze piastres d'alcool. Combien s'est-il perdu de millions de piastres dans la province, seulement dans les déchets de moulin et de bûcher? Alors, le gouvernement devrait nécessairement changer la manière d'application du budget de l'agriculture et donner de bons octrois à ceux qui voudraient bien commencer à implanter dans la province des petites industries. Je ne mentionne que ces deux-là, mais il y en a beaucoup d'autres et dans l'ensemble, ces petites industries donneraient à la province un revenu incalculable avec, pour la plupart, des matières premières qui se sont perdues à venir jusqu'à aujourd'hui.

Le gouvernement ne devrait pas permettre aux compagnies d'exploitation forestière de bûcher nos érablières sur le terrain de la couronne, comme cela se pratique actuellement. C'est une richesse unique et nationale. Nous avons un privilège que les autres pays n'ont pas et même ici au Canada, on est pressé de la seule du Dominion à avoir cette richesse et dire qu'on l'abat. Dans le temps que le sucre se vendait 4 et 5 cents la livre, les cultivateurs, sur le bord du fleuve, faisaient plusieurs milles dans la forêt, dans le temps des sucrés, pour profiter de cette abaissement. Aujourd'hui qu'il se vend 15 et 20 cents la livre, et qu'il y a tant de chômeurs, que le gouvernement conserve donc cette richesse naturelle et la génération présente finira par suivre l'exemple de nos courageux devanciers.

Merci, M. le Rédacteur, de votre hospitalité. Arthur MORISSETTE, cultivateur.

meurs, que le gouvernement conserve donc cette richesse naturelle et la génération présente finira par suivre l'exemple de nos courageux devanciers.

Merci, M. le Rédacteur, de votre hospitalité. Arthur MORISSETTE, cultivateur.

Candidats cultivateurs indépendants

Pointe-au-Boulet, Co. Saguenay, 17 juillet 1931

Le Bulletin des agriculteurs,

Montréal,

M. le Directeur: — Pour la première fois, je viens jaser dans votre Tribune libre, que je juge, preuves en mains, si hospitalière. Je voudrais donner mon opinion aux nombreux lecteurs de votre estimable journal, sur un sujet qui fait déverser beaucoup de paroles, de ce temps-ci: je veux parler sur le choix d'un bon député.

La province de Québec possède, au moins, un million de personnes qui sont attachées à l'agriculture, donc un peu plus du tiers de notre population. Maintenant, je me demande combien cette classe a de représentants, de députés au parlement, peut-être une dizaine, peut-être moins. Est-ce assez? Non. Vous allez sans doute me dire qu'un cultivateur n'a pas la compétence voulue pour représenter un comté. Erreur, je connais des cultivateurs qui, quoique manquant d'instruction, ont assez de connaissances diverses pour remplir ce poste, et puis, est-ce qu'il n'y aurait pas au moins, dans tout un comté agricole, seulement 5 ou 6 bons fermiers pour faire le choix d'une convention? J'en suis persuadé et je le dis oui.

Je ne veux pas dire que parmi nos députés de classes libérales, il n'y en a pas qui ne font pas même plus que leur devoir, même j'en connais qui ne craignent pas de dépenser toutes leurs énergies pour bien servir la classe agricole, mais ceci n'ôte pas la valeur d'un député conservateur.

Maintenant, en choisissant un homme de la classe agricole pour candidat, dans quel parti le choisirons-nous, rouge ou bleu? Je laisse aux braves lecteurs du Bulletin le soin de ce choix, mais dans mon humble opinion, je crois que le titre d'indépendant serait tout indiqué. Mais, me direz-vous, si aux prochaines élections, on élisait par exemple 25 ou 30 candidats cultivateurs indépendants, le parti au pouvoir aurait de la difficulté à passer ses lois! Tant mieux, Messieurs, ce sera alors que pour obtenir le vote d'un indépendant il faudra que la Chambre ait des égards envers lui. Ce serait alors que nous verrions quel bien pourrait faire pour son comté le candidat cultivateur indépendant.

Merci anticipé, M. le Directeur, René SAVARD, fromager.

Le remède au chômage

St-Eugène, Témiscamingue, 20 juillet 1931.

M. le rédacteur,

Permettez-moi de venir donner mon opinion sur le remède au chômage qui est discuté depuis si longtemps et qui ne semble pas encore avoir été trouvé. Plusieurs donnent comme remède, quel secours du gouvernement, mais il faut bien réfléchir: que c'est l'argent de tout le monde, du pauvre comme du riche. La preuve nous en est donnée par les taxes nouvelles qui sont imposées au peuple et que, si nous avons recours à la dépense quand bien même ce sera sous le régime libéral ou conservateur, il faudra toujours finir par payer, et pensions-y bien, après la baisse survenue dans tous les produits agricoles, s'il nous faut payer des taxes comme en temps de guerre, quel désastre ce sera pour l'agriculture!

D'autres donnent comme remède, le retour à la terre. Mais il y a encore un inconvénient. Dans l'abondance des produits agricoles ou nous sommes, s'il faut qu'ils soient doublés, triplés, quelle valeur aura-t-ils? jusqu'à aujourd'hui.

Le gouvernement ne devrait pas permettre aux compagnies d'exploitation forestière de bûcher nos érablières sur le terrain de la couronne, comme cela se pratique actuellement. C'est une richesse unique et nationale. Nous avons un privilège que les autres pays n'ont pas et même ici au Canada, on est pressé de la seule du Dominion à avoir cette richesse et dire qu'on l'abat. Dans le temps que le sucre se vendait 4 et 5 cents la livre, les cultivateurs, sur le bord du fleuve, faisaient plusieurs milles dans la forêt, dans le temps des sucrés, pour profiter de cette abaissement. Aujourd'hui qu'il se vend 15 et 20 cents la livre, et qu'il y a tant de chômeurs, que le gouvernement conserve donc cette richesse naturelle et la génération présente finira par suivre l'exemple de nos courageux devanciers.

Les timbres-poste sur les chèques

Ottawa, 24. — Comme le ministre des Postes reçoit beaucoup de demandes de renseignements de personnes qui désirent savoir s'il est permis de se servir de timbres-poste sur les chèques, reçus, etc., en paiement de la taxe de revenu de 2 cents, il désire faire connaître au public qu'il est permis de se servir à cette fin de timbres-poste ou de timbres d'accise.

mier ministre ne savait pas nager. Et sur cette perspective, je vous tire ma révérence. Charles DESCHAMPS

Pour connaître la Saskatchewan

(par M. Raymond Denis)

L'on parle beaucoup de la Saskatchewan depuis quelques mois, et l'on peut dire sans exagération que tout le Canada français suit avec une extrême attention ce qui se passe dans cette province.

Malheureusement, à cause des distances énormes qui nous séparent les uns des autres, il semble que nos problèmes scolaires ou économiques ne sont pas toujours compris dans l'Est.

Les journaux de la "douce province" consacrent de temps à autre quelques articles, mais ce n'est pas suffisant pour que le grand public puisse suivre nos luttes en connaissance de cause.

Nous savons ici ce qui se passe dans Québec, parce que presque tous nous recevons les journaux de là-bas, mais nos journaux de l'Ouest ne sont pratiquement pas lus dans l'Est, et c'est extrêmement regrettable. Le prix de leur abonnement n'est cependant pas élevé, \$2.00 par année. Il semble donc que beaucoup de nos familles québécoises devraient pouvoir consentir ce léger sacrifice dans le double but d'aider des minorités qui, par leur vaillante défense, servent les intérêts de la race, autant que pour se tenir au courant de ce qui se passe dans les groupes dont la survie est intimement liée au maintien de l'influence de la province de Québec dans la Confédération.

C'est ainsi que dans un récent voyage accompli dans l'Est, j'ai pu constater qu'un grand nombre de nos frères de l'Ouest nous ont fait l'impression que notre groupe de la Saskatchewan ne luttaient que depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement provincial actuel, alors que nous luttons depuis 15 ans et, en réalité, sous des formes diverses depuis 1908.

De même, dans certains autres milieux l'on est sous l'impression que la Constitution nous accorde certaines garanties et qu'il nous suffirait de nous en prévaloir devant le Conseil Privé pour faire respecter nos droits de minorité. Autre erreur profonde.

La Constitution de 1905, celle qui fut votée par le parlement fédéral au moment de la création des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, garantissant aux minorités religieuses le bénéfice du système d'écoles existant au moment de l'entrée des nouvelles provinces dans la Confédération. Or ce système d'écoles était profondément défectueux, à cause des différents amendements votés par la législature des Territoires du Nord-Ouest, amendements qui d'ailleurs étaient véritablement "ultra vires", parce qu'ils détruisaient les effets d'une loi fédérale régissant les Territoires.

C'est pourquoi on reproche aux Législateurs de 1905 d'avoir basé la Constitution des nouvelles provinces, au point de vue scolaire, sur un état de choses existant qui n'est vrai, mais inexistant illégalement.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas ici à établir, il nous reste à reconnaître que, dans les provinces dénommées, les différentes dénominations religieuses ont droit, il est vrai, à leurs écoles séparées, mais seulement dans les districts où elles sont minoritaires.

Il s'ensuit qu'étant groupés presque partout autour de nos clochers, nous formons des majorités dans la plupart de nos paroisses et comme telles, nous sommes condamnés à l'école publique.

C'est ainsi qu'à Gravelbourg, siège d'un évêché, dans une école qui compte environ 415 petits catholiques sur 450 élèves, on doit traîner aux pieds, comme un boulet, ce nom d'école publique.

A Duck Lake, où il existe une école séparée protestante, de sorte que seuls les catholiques fréquentent une école dont la direction est confiée par les commissaires aux religieuses, celles-ci pour enseigner ont dû abandonner l'habit de leur congrégation et le laïciser, parce que cette école exclusivement catholique est de par la loi une école publique.

Sur 200 écoles environ, écoles fréquentées par une majorité de petits Canadiens français, c'est à peine s'il existe dix écoles publiques; les autres sont des écoles séparées; de sorte que lorsque les amis du gouvernement provincial crient bien haut que M. Anderson n'a point touché aux écoles séparées, ils jouent sur les mots, puisqu'en fait ces écoles séparées n'existent pas et qu'en droit nous ne pouvons pas transformer nos écoles publi-

ques en écoles séparées. Ces écoles séparées d'ailleurs sont placées sur le même pied que les écoles publiques. Elles suivent le même programme, subissent la même inspection, emploient un personnel enseignant qui doit posséder les mêmes diplômes, relèvent du même département. C'est-à-dire que séparées ou non, elles sont publiques en fait.

La protection que nous accorde la Constitution est donc plutôt illusoire. Cette même Constitution, il est vrai, en garantissant le maintien de l'état de choses existant en 1905, nous vaut le droit de faire enseigner une demi-heure d'instruction religieuse dans les écoles publiques ou séparées, ceci suivant la volonté des commissaires. Mais rien dans la Constitution, ni dans les anciennes lois des territoires ne dit dans quelle langue cet enseignement religieux doit être donné, et notre gouvernement actuel n'allait pas tarder à prendre avantage de cette situation.

Au point de vue linguistique, la Constitution est absolument muette et nous sommes livrés pieds et poings liés au pouvoir de la majorité provinciale.

Il faut d'ailleurs reconnaître loyalement que le premier texte Laurier en 1905, texte qui fut plus tard retiré à la suite de la pression Sifton, ne nous donnait pas davantage de garanties au point de vue de l'enseignement du français. Il est possible que ces garanties ne pouvaient pas nous être accordées, puisqu'elles ne paraissent pas figurer non plus dans l'Acte de la Confédération qui laisse aux provinces plein pouvoir en ce qui concerne l'éducation.

C'est-à-dire que si les droits des minorités reposent sur des textes légaux, les Anglo-saxons du Québec se trouvent placés dans une situation identique à la nôtre, et comme nous ils doivent s'en remettre à l'esprit de justice de la majorité provinciale. A ma connaissance il n'existe pas plus de texte garantissant l'enseignement, de l'anglais dans Québec, qu'il n'en existe garantissant l'enseignement du français en Saskatchewan.

Heureusement pour nous, aux premières élections provinciales en 1905, le groupe Scott triompha et nous accorda le droit de faire enseigner un cours primaire en français dans toutes les écoles où les commissaires le désiraient.

Notre situation paraissait donc satisfaisante puisque le gouvernement provincial nous accordait volontairement ce que la Constitution ne nous garantissait point. Mais il n'en était pas moins vrai que ce qu'un gouvernement venait de nous donner, un autre pouvait nous l'enlever. L'exemple de ce qui se passait dans d'autres provinces nous montrait clairement que nous devions compter surtout sur nous-mêmes, et qu'il n'était pas toujours prudent de placer toute sa confiance pour survivre dans le *British Fair Play*.

Dès le début nous comprimes que nous devions nous organiser et avoir notre journal, l'organisation et la presse étant sans contestation possible les armes modernes par excellence.

Dès 1910 un grand congrès réunissant à Vonda des centaines de délégués venus, tout exprès, de tous les coins de la province pour jeter les bases d'une solide organisation provinciale. Pendant le cours de la même année, un autre groupe faisait les premières démarches pour fonder un journal de langue française.

L'année suivante naissait dans des conditions presque héroïques notre *Patriote de l'Ouest* qui, de vingt ans, est le porte-parole de notre groupe, la tribune de toutes nos revendications.

En 1912, au cours d'une deuxième convention tenue à Duck Lake, notre Association actuelle, l'A. C. F. C., était fondée à son tour. Elle n'a jamais cessé depuis, en collaboration intime avec le journal, de lutter pour la défense de nos intérêts nationaux.

Notre système défensif était établi. Dans un autre article nous verrons à l'oeuvre, mais nous pouvons dire que déjà nous commençons nos luttes, luttes préventives, il est vrai, mais luttes nécessaires.

Raymond DENIS

province; 10.—Le ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries pourra ajouter au prix ordinaire du lot tout montant jugé convenable pour les améliorations appartenant à la Couronne et existant sur le lot vendu.

Double droit de coupe
Durant les cinq années qui suivent l'émission des lettres patentes, l'acquéreur de la concession forestière sur la partie non défrichée du lot vendu pour fins de colonisation, doit payer double droit de coupe à la couronne.

Cette condition est insérée dans les lettres patentes.
Etendue conservée en forêt
Durant vingt ans après l'émission des lettres patentes, une étendue de 15% de chaque terre concédée par la couronne pour fins de colonisation, doit être maintenue en forêt, pour l'usage domestique du propriétaire ou du possesseur.

Dans le cas de contravention, ce dernier devra payer à la couronne une somme égale à deux droits de coupe.
Celle disposition est insérée dans les lettres patentes.
Le défaut d'accomplissement des conditions énoncées dans l'article 38 et dans le présent article ne peut, dans aucun cas, donner lieu à l'annulation des lettres patentes.

Tarif de faveur
Des tarifs de faveur sont accordés, dans les limites de la province de Québec, sur les chemins de fer Canadien National et Pacifique Canadien, aux colons de bonne foi qui désirent s'établir dans les régions de colonisation traversées par les réseaux de ces compagnies. Ils sont accordés sur présentation d'un certificat obtenu au ministère de la colonisation. On es prime de demander ces certificats qu'avant bien soin de mentionner au long les noms, l'âge et l'occupation des personnes qui désirent des certificats. S'il y a des enfants, il faut aussi mentionner les noms et l'âge de ceux-ci. On devra indiquer de quelle gare l'on doit partir et à quel endroit on veut aller, et si l'on désire des billets simples ou des billets pour aller et retour.

Le billet aller et retour est bon pour quarante jours. Les enfants au-dessus de douze ans paient plein prix; ceux de moins de douze ans et au-dessus de cinq ans, moitié prix; au-dessous de cinq ans, passage gratuit, quand ils sont accompagnés des parents.

Les billets de faveur, aller et retour ne sont accordés qu'aux colons de bonne foi, qui vont visiter les régions de colonisation. Ces billets ne peuvent être vendus ou transférés à d'autres personnes.
Le transport gratuit de 250 livres de bagage est alloué pour chaque billet d'adulte et de 100 livres sur chaque billet d'enfants.

En vertu d'un arrangement conclu avec les directeurs du chemin de fer Canadien National, tout visiteur qui a obtenu un billet de colon peut arrêter à n'importe quelle des gares entre Senneterre et La Reine, pour une période n'excédant pas dix jours, dans la même direction, s'il s'agit d'un billet aller et retour, avec cette condition, cependant, que les billets de retour ne sont valables que pour quarante jours à partir de la date de leur achat. Toutefois, le colon qui désire arrêter à une gare de l'Abitibi, en deca de celle pour laquelle il a son billet, doit avertir le chef du train, qui inscrit sur le billet, le nom de la gare où il descend et la date.

Que ceux qui songent à aller s'établir dans une de nos fertiles régions de colonisation ne manquent pas de se procurer le "Guide du colon", qui leur sera envoyé gratis, sur demande adressée à M. Hector Laferté, ministre de la colonisation, Québec.

Tribune Libre

(Suite de la première page)
ront-ils? L'on peut s'attendre que leurs yeux qui ont encore des relucances sur leur propriété ne pourront jamais les payer.

Donc, ce n'est pas encore le vrai remède. Moi, je pense que pour administrer un remède à propos, il faut trouver le mal, et le mal, c'est qu'aujourd'hui les machines ont remplacé les hommes dans la fabrication de tout ce qui est nécessaire. Tout marche automatiquement. Les hommes n'ont qu'à regarder faire, c'est ce que l'on appelle le chômage. Ils regardent faire, mais ils ont fait!

En 1910, j'ai demeuré dans une petite ville du Maine, aux Etats-Unis. Il y avait un moulin à papier qui employait 4,000 personnes. Aujourd'hui, tout en faisant le double de papier, le même moulin n'emploie seulement que 2,000, et la population de la ville a augmenté de 50 pour cent. Depuis ce temps, voilà le chômage.

Il y a quelques semaines, nous sommes allés visiter Kirklandlake (petite ville d'Ontario), afin de nous rendre compte de l'état des marchés et nous avons constaté que malgré le bas prix des produits agricoles dans une ville qui a 12,000 de population, plusieurs 1,000 livres de viande n'ont pas été vendues. Le lendemain, en sortant de la ville, les hommes étaient par centaines aux barrières pour avoir de l'ouvrage, et, plus loin, deux milles en dehors de la ville, il y avait une grosse machine à vapeur qui remplaçait au moins 15 hommes pour travailler à la pelle dans les chemins du gouvernement. Voilà les raisons du chômage.

Noranda et Rouyn, petites villes minières du nord de la province de Québec, qui n'ont que 3,000 de population, extraient de l'or chaque année pour une valeur de \$7,000,000, sans compter le cuivre et le plomb. Cette ville ne pourrait-elle pas faire vivre 25,000 âmes? C'est ce qu'elle aurait fait, il y a 20 ans, avant l'arrivée des machines assez perfectionnées pour prendre la place des hommes. Nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour trouver, par centaines, les mêmes raisons du chômage.

Et le remède? Eh bien! il est très court: c'est que l'on remette cela comme il y a 20 ans, que tou-

tes les machines perfectionnées soient confisquées tant qu'il y aura du chômage. C'est certes un remède de très difficile à appliquer et le premier ministre d'un gouvernement qui sera assez énergique pour appliquer cette loi, sera appelé avec raison le "sauveur de son pays". Ce remède attaquerait les riches, les millionnaires, mais ils pourront se dire, comme consolation: qu'il vaut mieux sauver sa tête que sa bourse, car cela ne prendra pas bien des années pour que la misère du peuple fasse éclater la révolution. Elle gronde déjà parmi les groupes de chômeurs et d'ouvriers. Même dans nos bonnes campagnes paisibles, où tout respire la tranquillité, la santé et le bonheur, on en rencontre de ces hommes soviétiques qui cherchent à bouleverser le peuple avec leurs idées d'égalité du pauvre avec le riche. Mais, en réalité, ces gens sont une bande de voleurs qui remplacent les bons riches et qui réduisent le peuple à l'esclavage, comme nous en avons la preuve en Russie.

Donc, nous demandons à notre premier ministre, l'hon. M. Bennett, d'user de son autorité et de son influence; à nos bons riches, un peu de sacrifice et à nos chômeurs, courage et espérance.
Une amie du Bulletin,
RAYON D'ESPOIR

Dans notre empire du nord

STRICKLAND

Voici une paroisse de bonnes terres fortes, de défrichement facile, où une dizaine de familles pourraient trouver des avantages d'établissement exceptionnels.
En effet, sur des terres qui étaient détenues par une compagnie forestière, terres qui ont été remises au gouvernement qui en dispose maintenant, de bonnes familles pourraient s'établir près du chemin de fer: soit, pour les premières à un demi-mille de la station du chemin de fer National du Canada qui traverse la paroisse, à 18 arpents de l'église, de l'école.

On ne pourrait trouver quelque chose de plus avantageux.
C'est justement dans cette paroisse ontarienne: Strickland, qu'arrivait M. Georges Desbiens, sa femme et leurs neuf enfants en bas âge, il y a 7 ans. Si M. Desbiens était riche d'enfants, par contre, il n'avait pas d'argent.

Ce n'est pas un vice, mais c'est plutôt "malcommode" quand on a une grosse famille à faire vivre, et qu'en plus il faut créer un établissement pour tout ce monde-là. On réussit cette entreprise quand on peut avoir de la bonne terre à bon marché, à des conditions faciles, et qu'ensuite on veut bien travailler au défrichement et à la culture du sol, intelligemment, avec courage et persévérance.

C'est ce que fit la famille Desbiens.
Il a bien réussi, et pourtant il a connu la malchance de brûler sa maison et son ménage.
Le visiteur qui passe à Strickland, dans le Nord ontarien, peut voir chez M. Desbiens une cinquantaine d'acres de terre en labour sur ses deux lots, une bonne maison remplaçant celle qui brûla (cette dernière coûta à M. Desbiens \$1,700 d'argent à part le travail qu'il y mit), deux granges, une étable, trois chevaux, quatre vaches, des porcs, des volailles, des instruments aratoires de toutes sortes. C'est une propriété qui vaut au plus bas prix de \$5,000 à \$6,000.

Ce n'est pas si mal en dépit des malchances encourues.
Combien de nos citoyens de la campagne arrivés en ces dernières dix années pourraient en montrer autant, pourrions-nous dire, comme M. Desbiens pourvoir à l'établissement de leurs enfants.

Ceux, parmi les Canadiens, qui voudraient profiter de l'avantage offert d'aller s'établir près du village de Strickland, peuvent avoir des facilités de transport en s'adressant au Service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada, Montréal, Qué.
Et le curé Grenier de Strickland recevrait avec plaisir ces familles et il irait leur montrer les belles terres de sa paroisse.

L'exposition mondiale du grain

M. J.-O. Turcotte, commissaire des expositions pour le Canada, est arrivé à Regina dans l'intention de s'entretenir avec les membres du comité exécutif de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain qui sera tenue à Regina en 1932. M. Turcotte aura la charge de la décoration intérieure du bâtiment spécialement érigé pour loger les lots de grain présentés à la Conférence-Exposition Mondiale du Grain en 1932.

Dernièrement, M. Turcotte est revenu au Canada de Buenos-Aires, Argentine, où il avait la charge complète du pavillon canadien à l'Exposition du Commerce de l'Empire britannique. On s'attend à ce qu'il passe quelques jours à Regina, en conférence avec plusieurs directeurs de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain.

M. Turcotte qui est Canadien français par naissance et qui a suivi un cours d'architecture à Paris a été nommé commissaire des expositions pour le Canada en 1925. Depuis quelques années, il était assistant commissaire des expositions. Il fut presque entièrement responsable de l'érection du pavillon de l'Empire britannique à Wembley, Angleterre, 1924-1925, et de celle du pavillon canadien en Nouvelle-Zélande en 1924. Il fut aussi chargé des décorations des bâtiments du Congrès d'Aviculture à Ottawa en 1927, du pavillon canadien au Congrès d'Aviculture, Palais Cristal, Londres, Angleterre, l'année dernière, de l'Exposition canadienne à Paris de la même année, et du pavillon canadien de l'Exposition du Commerce de l'Empire britannique à l'Exposition de Buenos Aires en mars dernier.

A l'ouverture de l'Exposition à Wembley, il fut un des cinq pré-

sentés au Roi par ordre de Sa Majesté, et à Anvers il fut aussi présenté au roi belge, et à chacune de ces deux occasions il fut chaleureusement félicité pour l'excellence de son travail.

M. Turcotte prépare personnellement les plans et devis des bâtiments dans lesquels les expositions canadiennes sont tenues. Il voit à la construction, au dessin des étalages, aussi aux couleurs et décorations.

M. Turcotte est l'auteur du style de décoration avec les grains tel qu'il fut démontré comme exemple à Regina dans la forme de l'emblème de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain. Quand ses services pour l'ouvrage décoratif pour le bâtiment de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain à Regina furent retenus, il eut l'idée de développer le style de la décoration intérieure avec les grains particulièrement appropriés pour la première exposition mondiale du grain.

Le style de décoration intérieure est le résultat de l'étude faite par M. Turcotte sur l'ouvrage mosaïque. Si, dit-il, on peut se servir de différents petits morceaux de couleurs, on peut obtenir le même résultat des produits naturels canadiens, et pour l'ouvrage de décorations intérieures pour la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, il choisit des graines de différentes sortes qui lui permettent de former des décorations remarquables.

Ceux qui ont travaillé avec M. Turcotte aux expositions précédentes ont une haute idée de la réputation de ne jamais être en retard. Tous les pavillons canadiens dont il eut la charge aux expositions dans différentes parties du monde, furent prêts pour recevoir le public au jour de l'ouverture. Il créa un record recommandable à Wembley en 1924, lorsque, d'entre les centaines

de bâtiments, le pavillon canadien fut le seul absolument complet dans tous les détails à l'heure pour l'ouverture.

M. Turcotte a aussi établi un autre record en rapport de l'Exposition de Buenos-Aires. Le pavillon canadien qui fut construit à Londres, Angleterre, consistait en un bâtiment en bois de 80 pieds de haut, 300 pieds de long, et 120 pieds de large, contenant 35,000 morceaux. Ces morceaux étaient numérotés, emballés dans plusieurs milliers de caisses, les tout pesant à peu près 1,200 tonnes. Ces caisses furent expédiées à Buenos-Aires et, dès son arrivée, M. Turcotte se mit à la besogne; il érigea le bâtiment, dirigea les plans de décoration et le pavillon était prêt pour le public près de deux semaines avant la date officielle de l'ouverture. Les journaux anglais, en faisant des commentaires sur ce trait remarquable, représentèrent le bâtiment, au temps de l'emballage, comme le plus grand casse-tête chinois du monde.

Une nuée de sauterelles dans le Nebraska et le Dakota Sud

Les fermes du Nebraska et du South Dakota sont envahies par des millions de sauterelles. Les fermiers ont épuisé toutes leurs ressources contre la horde envahissante et ont décidé de demander l'aide du gouvernement fédéral. Tout est dévasté sur leur passage. Les jardins et les champs de grain et de foin sont aussi nus qu'après les labours. Ces insectes, qui dévorent, par jour, cinq fois leur poids, ont causé pour des millions de dollars de dommages, tandis que l'on a déjà dépensé plus de cent mille dollars à les combattre.

Le gouvernement ne veut pas s'engager

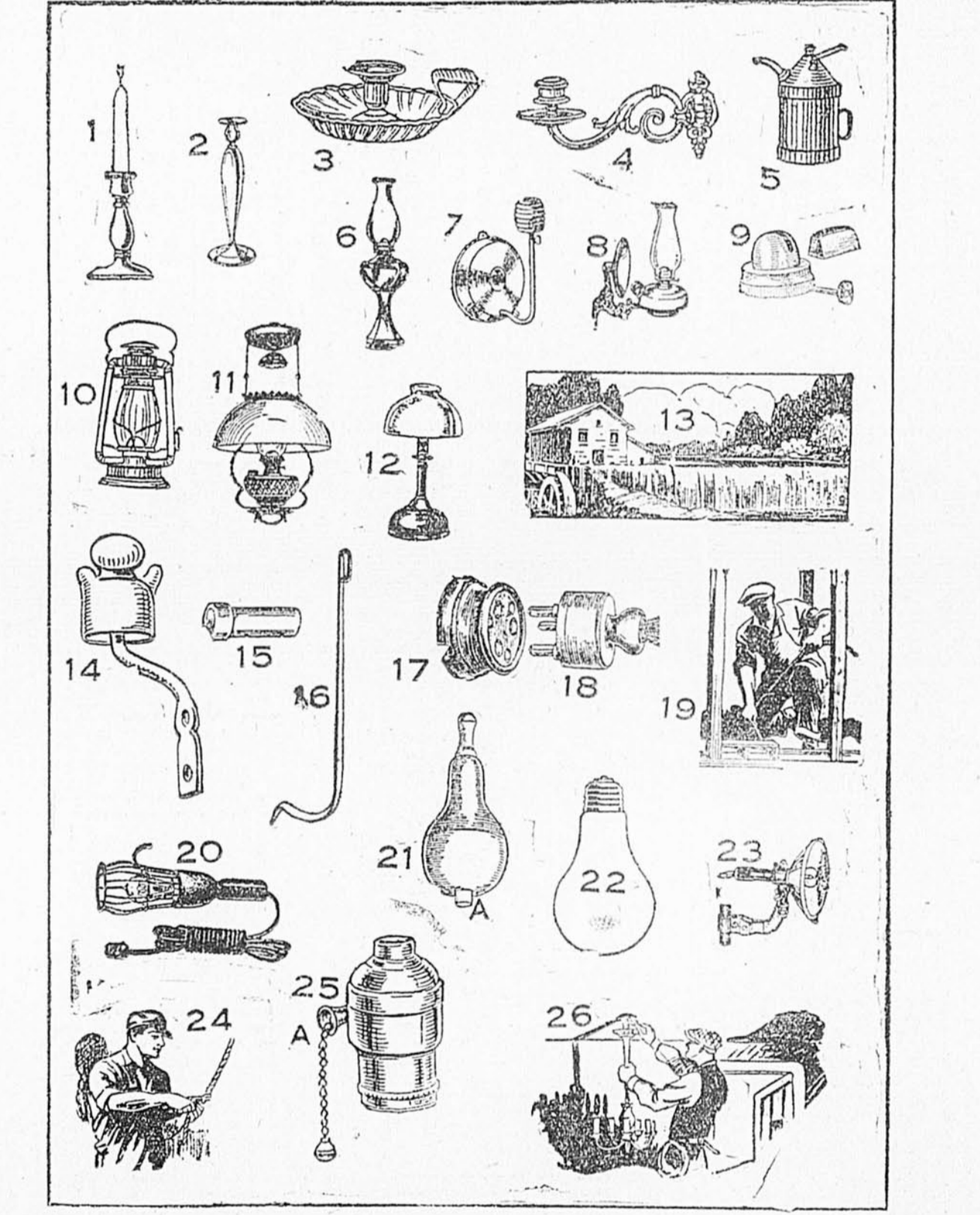
IL N'ENTEND PAS CREER UNE COMMISSION FEDERALE DU BLE, COMME CE FUT SUGGERE

Le gouvernement fédéral n'entend pas s'engager dans le commerce du blé comme les provinces des prairies le lui ont suggéré en préconisant la création d'une commission fédérale du blé. Au contraire, l'hon. M. Bennett vient de déclarer que les prairies devraient plutôt organiser un organisme central qui verrait à la vente de la récolte. Il suggère de plus que M. J.-I. McFarlane soit nommé chef de cet organisme. Si cette proposition du gouvernement fédéral est acceptée l'Ontario aidera la province à financer cette entreprise.

Le Journal est imprimé au No 450, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (sa responsabilité limitée). GEORGES PELLETIER, propriétaire.

EDILEDSIE
Si vous souffrez ou avez des amis souffrant de cette terrible maladie, décupez cette annonce immédiatement et faites venir le livre de renseignements gratuit sur le fameux Remède Trench de Renommée Mondiale contre l'Épilepsie et les Crises. Des milliers de témoignages. 35 ans de succès.
TRENCH'S REMEDIES LTD.,
Dépt 14, 79, rue Adélaïde Est, Toronto.

Vocabulaire bilingue par l'image



VOCABULAIRE. — 1. Une bougie: a candle; 2. Un chandelier: a candle stick; 3. Un bougeoir: a taperstand; 4. Un bougeoir-applique: a bracket taperstand; 5. Un bidon de pétrole: a kerosene lamp; 6. Une lampe à pétrole: an oil lamp; 7. Une veilleuse: a night lamp; 8. Un réflecteur de lampe murale: a wall lamp reflector; 9. Un bec de lampe: a burner; 10. Une lanterne: a lantern; 11. Une suspension: a ceiling lamp; a hanging lamp; 12. Une lampe à essence: a gasoline lamp; 13. Une usine électrique: an electric power plant; 14. Un isolateur de fil: a wire insulator; 15. Un tube isolant: an insulating tube; 16. Une grimpette: a climber; 17. Un socle, un réceptacle de prise de courant: a current outlet; 18. Une fiche, un contact de prise de courant: a plug; 19. La pose des fils: the wiring; 20. Une baladeuse, une lampe de garage: a portable garage lamp; 21. Une poire-interrupteur: a push-button switch; A) poussoir: push button; 22. Une poire, une ampoule: a bulb; 23. Un projecteur: a spotlight; 24. Couper un fil: cutting a wire; 25. Une douille de tirage: a pull chain; 26. La pose d'un lustre: the fixing of a pendant.

Comment éclairaient nos ancêtres? — A la chandelle.
2. O. L'éclairage à la chandelle est-il encore pratiqué? — A peu près pas, si ce n'est dans un but décoratif. On donne parfois aux appareils électriques la forme d'une chandelle.
3. Q. Quelle différence y a-t-il en-

tre une chandelle et une bougie? — La chandelle, fabriquée avec du suif ou de la graisse de bœuf et de mouton, inventée en Angleterre vers 1150, ne pénétra en France que deux siècles plus tard. Comme la lumière était fumeuse, on lui substitua, au XVIIIe siècle, la bougie qui est très blanche et ne répand pas de mauvaise odeur. Elle est faite avec de la stéarine, substance extraite du suif.
4. Q. D'où vient le nom de bougie? — De la ville de Bougie, en Algérie.
5. Que signifie le mot pétrole? — Huile de pierre. On le trouve dans les entrailles de la terre, d'où on l'extrait en creusant un puits.
6. Quelles sont les différences parties d'une lampe à pétrole? — Le pied, le réservoir à pétrole, la mèche, le bec avec sa clé ou monte-mèche, la galerie servant à porter le globe, verre ou cheminée.
8. A quoi sert le réflecteur? — A réunir en faisceau la lumière pour la diriger sur un point voulu.
10. Quel est cet ustensile d'éclairage? — Une lanterne. — Ne pas confondre avec un fanal, qui est une grosse lanterne marine.
11. Comment appelle-t-on cette lampe? — Une suspension. La cheminée est entourée d'un dôme en porcelaine, et au-dessus de la cheminée il y a un diffuseur.
13. Peut-on utiliser les chutes d'eau pour l'éclairage? — Oui, en changeant cette force hydraulique en énergie électrique.
Q. La province de Québec a-t-elle de grandes ressources hydrauliques? — Notre province est très riche en force hydraulique ou houl-

le blanche. Près de la moitié de l'énergie totale captée au Canada est fournie par la province de Québec.
16. Quel usage fait-on d'une grimpette? — Fixée à la jambe et passant sous la cambrure de la chaussure, elle permet aux poseurs de fils électriques de grimper dans les poteaux en plantant dans le bois la pointe de la grimpette.
20. Quel est le nom de cette lampe portative que l'on voit surtout dans les garages publics? — Une baladeuse... probablement parce qu'on peut la promener partout. Elle est entourée d'un protège-lampe.
DEVOIR. — Selon le cas, composer une phrase en français ou en anglais avec chacun des mots ou expressions ci-dessous:
A) Bougie, lustre, douille, interrupteur, poire, lampe, lanterne, grimpette, suspension, bougeoir, chandelier.
B) Candle, candlestick, switch, wire, lamp, garage, insulator, tube, burner, kerosene, pendant.
REDACTION. — C'est dans une maison de campagne. Les parents sont absents pour la soirée. Ils ont confié à Jeanne, âgée de douze ans, la garde de Louis et de Lucie, qui ont respectivement six et sept ans. Ces deux derniers sont imprudents. Malgré la défense de Jeanne, ils jouent et courent autour de la table. La lampe de pétrole est renversée et le feu consume toute la maison dont les enfants ne peuvent s'échapper qu'à grand-peine. Dire le chagrin qu'éprouveront leurs parents et les reproches qu'ils feront aux jeunes désobéissants.

NOUVELLES DES PRIX

CE QUE VOUS ACHETEZ

PRIX DU GROS, PRIS A MONTREAL

FARINE A PAIN Le char, le baril, ou sac	DRECHE DE BRASSERIE La tonne	PETROLE Le gallon
Remière patente 5.00	Drèche sèche 20.00	Imperial Royalite: Barils de bois de 42 gal... 18
Deuxième patente 4.40	SUCRES Les 100 livres	Imperial Royalite: Barils d'acier de 47 gal... 18
Porte à boulanger 4.20	Granulé, sac de jute 4.75	GAZOLINE Le gallon
FARINE A ENGRAIS Le char, le baril, ou sac	Granulé, sac de coton 4.65	Imperial premier: Barils de 47 gallons 17
Remière epatente 3.60	Cassonade no 1 4.45	Ethyl 20 1/2
Deuxième 3.10	Cassonade no 2 4.30	ENGRAIS CHIMIQUES SIMPLES
SOUS-PRODUITS DU BLE Le char, la tonne	MELASSE (BARBADES) Le gallon	Superphosphate, 16 p. c. assimilable 13.00
Jon 17.25	No 1, baril de 25 gals. 52	Muriate de potasse 48% sac de 200 lbs 41.00
Jru rouge 18.25	No 1, tonneau de 90 galls. 48	Sulfate de potasse, 48 p. c. sac de 200 lbs 51.00
Jru blanc Laurentia 24.25	SEL Le sac	Sulfate d'ammoniaque, 20 p. c. d'azote, sac de 200 lbs .. 40.50
Jiddings 24.25	Sel fin, sacs de 200 lbs 1.90	Nitrate de soude, 15 p. c. d'azote, sac de 100 lbs .. 51.00
Joulée d'orge pure 23.25	Gros sel, sacs de 140 lbs 1.25	
MIOLEES Le char, la tonne	Sel en pierre, sacs de 100 lbs 1.35	
'Success' 29.25	LARD SALE Le haril de 200 lbs	
'Union' 0.00	Gras de dos (30 à 40 morc.) 34.50	
GRAIN MOULU Le sac de 48 livres	Gras de dos (40 à 50 morc.) 32.50	
Blé d'Inde moulu 1.30	Gras d'épaule (25 à 35 mor.) 27.00	
Blé d'Inde cassé 1.30	SAINDOUX Le livre	
TOURTEAUX DE LIN Le char, la tonne	Tinette de 60 lbs 9 1/2	
Première qualité 34.00	Seaux de 20 lbs 10	

Nouvelles des marchés

BETAIL VIVANT
CETTE SEMAINE

Les animaux vivants ont subi une baisse générale au début de cette semaine. Lundi, les arrivages d'agneaux ont été de 3,027 têtes, les plus forts arrivages de l'année et a baisse a été de 1 à 2 cts par livre. Environ 1,000 à 1,500 agneaux sont restés non vendus et la qualité faisait un peu défaut.

Les porcs ont perdu \$1.00 du 100 livres à \$8 à \$8.25. Les arrivages ont été aussi beaucoup plus considérables que le lundi précédent, soit 11,105 têtes contre 6,853 le lundi précédent.

Les bêtes à cornes ont baissé de 15 cts à 35 cts du 100 lbs.

BEURRE — FROMAGE — OEUFS

Le beurre a baissé d'environ 1/4 ct lundi. La demande est très faible pour le marché anglais. On prétend que tant que la question

financière allemande ne sera pas réglée, les importateurs anglais ne veulent pas acheter. On craint de voir le marché de beurre danois, s'il arrivait que le marché allemand ne puisse plus absorber une quantité aussi considérable de la production danoise.

Par contre, le fromage était une fraction plus cher à 12 1/4 à 12 1/2 pour le fromage de Québec et 12 1/2 à 12 3/4 pour celui d'Ontario. Les arrivages ont été considérables, mais l'exportation augmente graduellement, nous avons expédié, en Angleterre, la semaine dernière, 27,325 boîtes de fromage contre 25,915 la semaine précédente.

Les oeufs ont monté subitement de 2 cts la douzaine, la semaine dernière et le marché reste ferme. Les arrivages sont peu considérables.

ENCHERES PUBLIQUES
SAMEDI, 25 JUILLET

Belleville, Ont. — 1,895 boîtes de fromage blanc vendues à 12 1/4 cts la livre. Pas de coloré mis en vente.

Saint-Hyacinthe, Qué. — 430 boîtes de beurre vendues à 21 1/2 cts et 214 boîtes de fromage vendues à 12 1/2 cts la livre.

Beurre et fromage ENCHERES DU MERCREDI 29 juillet 1931

Prix obtenus par le comptoir coopératif de l'U. C. C., limitée:

Beurre no 1 pasteurisé: 425 boîtes, offre de 20 7-8 refusé; demandé 21 1-4.

Beurre no 2: 169 boîtes vendues à 20 1/4.

Fromage coloré no 1: 399 boîtes vendues à 12 1/2.

Fromage coloré no 2: 10 boîtes vendues à 11 1/4.

Fromage blanc no 1: 915 boîtes vendues à 12 1-6.

Fromage blanc no 2: 119 boîtes vendues à 11 1-6.

125 boîtes reçues en retard n'ont pas été vendues parce que non classées.

Ces ventes sont faites par M. Auguste Trudel, gérant des ventes de ces produits pour le comptoir coopératif de l'U. C. C., limitée.

Les Fermes Expérimentales Fédérales

(Suite et fin)

Service de la botanique

Il serait bien difficile de faire de l'argent sur la terre s'il n'existait des laboratoires bien outillés et des services scientifiques prêts à prendre des recherches dans les nombreuses phases de la botanique qui s'appliquent aux industries agricoles.

Le service de la botanique des fermes expérimentales se divise en deux sections: botanique économique et pathologie des végétaux.

Il y a, à la ferme centrale d'Ottawa, un laboratoire central bien outillé de botanique. C'est ici que se fait l'étude des moyens de traitement et d'extirpation des mauvaises herbes nuisibles, des plantes venimeuses pour les animaux ainsi que l'étude des plantes ayant une valeur économique. Le laboratoire central dirige et conduit des recherches d'une nature physiologique, entreprend des investigations sur la nature des maladies qui attaquent les arbres forestiers et le bois en général, il sert également de bureau de renseignements pour les cultivateurs sur toutes les questions botaniques, l'identification des plantes, y compris les champignons, les parasites et végétaux, la détermination des produits des plantes et la pathologie des végétaux en général.

Pour l'avantage du public en général, nous avons, à la ferme centrale, un grand arborétum et un jardin botanique, qui contiennent des collections typiques d'arbres et d'arbrisseaux venant de bien des pays étrangers. Il se fait un échange de semence avec les principaux jardins botaniques du monde.

Comme annexes aux quartiers généraux, il existe un certain nombre de laboratoires de pathologie végétale, établis sur tous les points du Dominion, dans les localités où leurs services sont spécialement utiles. Par exemple, en Nouvelle-Ecosse, dans la fameuse vallée d'Annapolis, se trouve un laboratoire qui doit venir en aide à l'industrie fruitière dans l'Est du Canada. On y fait de temps à autre pendant la saison, des démonstrations sur la façon de prévenir les maladies au moyen de la pulvérisation ou des saupoudrages. De même, les districts où se cultive des fruits dans le sud de l'Ontario, ainsi que les vallées renommées de la Colombie-Britannique, sont desservies par des laboratoires spéciaux. Les services de tous les laboratoires sont gratuits, et tous ceux qui désirent avoir des renseignements peuvent profiter des conseils que les laboratoires peuvent leur donner ou faire étudier leurs problèmes s'ils présentent des aspects nouveaux. Les milliers d'acres de vergers sains et sans maladies que l'on a aujourd'hui attestent l'utilité de ces mesures recommandées pour prévenir les maladies des arbres fruitiers.

Dans les Provinces Maritimes, où la culture mixte est pratiquée, les maladies qui attaquent les céréales, les graminées, trèfles, plantes-racines, blé d'Inde (maïs), pommes de terre et autres légumes, reçoivent une attention soignée. Parmi les maladies des plantes-racines, la hernie peut être mentionnée spécialement, car elle présente une importance considérable. Les fermes expérimentales ont introduit des variétés résistantes qui sont de plus en plus appréciées par les planteurs.

Pour enrayer les maladies destructives de la pomme de terre, nous avons inauguré un service de pommes de terre, par lequel nous cherchons à nous procurer des espèces productives de bonnes pommes de terre de semence, sans maladie. Cette semence est en grande demande aux Etats-Unis, à Cuba, aux Bermudes, aux Antilles, etc., qui s'adressent principalement aux régions fraîches du nord du Canada pour leur provision de semence. Ce service d'inspection de semence se fait au Canada; il est conduit d'après des types modèles précis de pureté, d'uniformité et d'absence de maladie. Des centaines de wagons de pommes de terre certifiées partent des centres d'expédition actifs pendant la saison.

Dans les trois Provinces des Prairies, il s'est fait des recherches dans quatre laboratoires, qui concentrent tous les efforts sur l'étude de la rouille des céréales. Le problème de la rouille est important lorsqu'il s'agit d'une récolte qui se chiffre par des centaines de millions de boisseaux de bon blé à pain; et l'objet est de se procurer des blés aussi utiles que le blé Marquis, de réputation universelle et qui sont, en outre, plus hautement résistants à la rouille.

Non seulement le service de pathologie végétale cherche à aider et à prévenir les maladies des plantes qui existaient déjà dans le pays, mais le service de la botanique, de concert avec la division de l'entomologie du ministère de l'Agriculture — consacre également beaucoup de temps et d'attention aux aspects internationaux de la pathologie végétale pour empêcher, par la législation et la surveillance, sous la régime de la loi des insectes et des fléaux destructeurs, l'importation des végétaux malades venant de l'étranger.

Service de la bactériologie

Le service de la bactériologie présente la spécialisation la plus récente des activités des fermes expérimentales. Il a été créé en 1923 pour s'occuper plus spécialement de ces questions des recherches agricoles qui se rapportent plus intimement à la science de la bactériologie. Dans toutes les phases de la pratique agricole, il surgit des problèmes qui ont des rapports aux activités des microorganismes et qui exigent pour leur étude, des méthodes bactériologiques spécialisées. C'est le but de ce nouveau service d'aider à résoudre quelques-uns de ces problèmes. Il se propose d'agir dans la collaboration la plus intime avec les autres services de la ferme, dans l'étude des problèmes de bactériologie afin d'assurer la bonne ordonnance des travaux de recherche.

Le champ de recherches aura des rapports intimes avec les travaux des autres services de la ferme. Les études portant sur la production de lait pur et l'industrie laitière en gé-

néral occuperont une place importante. On donnera également beaucoup d'attention au champ de la bactériologie du sol. Les problèmes d'agronomie offrent un vaste champ sous ce rapport en conjonction avec les services de la grande culture, des plantes fourragères, etc. La microbiologie du sol est encore un service inexploité au Canada et le service cherche à attaquer les problèmes du sol au point de vue de l'aspect biologique, un aspect qui a été des plus négligés jusqu'ici. Les problèmes qui se rattachent à la fabrication de l'ensilage, à la conservation des aliments et des produits alimentaires, à la cuisson du pain, aux maladies des abeilles, à l'hygiène des volailles et à l'incubation, au rouissage des plantes textiles par la filasse, fournissent un vaste champ pour les recherches dans ces voies.

Indépendamment des recherches actuelles, le service entreprend des travaux d'un genre plus régulier en venant en aide aux groupements de cultivateurs. Ce travail consiste principalement à examiner l'eau, le lait et les autres produits laitiers, en dehors des aliments, et à distribuer la nitroculture pour l'inoculation des légumineuses. On a vu que l'inoculation de la semence et du sol pour les légumineuses a une grande valeur dans bien des parties du Canada, et ce service s'efforce d'encourager cette pratique. Dans ce but, ce service fabrique et fournit gratuitement aux cultivateurs canadiens des nitro-cultures pour l'inoculation des plantes légumineuses. En imposant une limite, à la qualité fournie à chaque personne, on évite d'entrer en concurrence avec les maisons commerciales qui fabriquent des nitro-cultures.

En septembre 1923, lorsque le laboratoire eut été outillé, ce service a entrepris des recherches dont voici la liste:

1. Production du lait pur, surtout en ce qui concerne les sources de contamination et leur importance relative avec l'application spéciale des remèdes aux conditions rurales.

2. Etude bactériologique sur le rouissage du lin; ceci comporte une étude du procédé dans le but de le mieux régulariser et d'obtenir un rouissage plus rapide avec une plus grande uniformité du produit, qu'il n'est possible d'obtenir dans les conditions naturelles, non contrôlées.

3. Etude microbiologique des sols pendant l'hiver. C'est là une tentative d'obtenir quelques renseignements sur les bactéries vivantes dans les sols gelés dans les conditions canadiennes typiques.

Service de l'extension et de la publicité

Ce service, organisé en 1914, forme un autre point de contact entre les fermes expérimentales et le cultivateur; son but est de faire connaître au plus grand nombre possible, les résultats utiles des travaux de ces fermes.

L'un des principaux moyens qu'il emploie dans ce but est de présenter des étalages d'une nature instructive au plus grand nombre possible de foires et d'expositions agricoles tenues au Canada. Le nombre d'expositions où un étalage a été présenté en 1922-23 était de 124. Le préposé à l'étalage répond aux questions, distribue des publications et invite les cultivateurs à faire inscrire leurs noms sur la liste des correspondants pour recevoir les "Conseils de la saison". Un fait à mentionner au sujet de ce travail, c'est que la demande de ces étalages aux expositions d'hiver, aux expositions d'agriculture et aux foires de semences, augmente constamment, ce qui fournit l'occasion de couvrir un champ plus vaste.

Les publications des fermes expérimentales couvrent presque toutes les branches de l'effort agricole. Indépendamment des rapports, bulletins et feuillets publiés, il y a actuellement sous presse une centaine de circulaires d'expositions concises, écrites en langue familière, que l'on emploie principalement pour la distribution aux expositions, mais qui sont également utiles pour fournir des renseignements aux correspondants.

Quelque deux cents articles de presse sont publiés tous les ans dans plus de huit cents journaux quotidiens et hebdomadaires canadiens. Ce service fournit un moyen efficace de faire promptement connaître aux cultivateurs bien des renseignements utiles découlant des recherches expérimentales en cours d'exécution, et son utilité a été surtout appréciée lors de l'épidémie d'insectes nuisibles, lorsqu'il était nécessaire de fournir des renseignements promptement sur les moyens de combattre ou de prévenir ces fléaux.

Cette publication, qui est maintenant dans sa huitième année, paraît tous les quatre mois; elle est distribuée gratuitement à tous les correspondants dont les noms paraissent sur la liste, et contient des articles courts, de saison, et des notes sur les différentes branches de la culture. Nous cherchons à la faire parvenir aux cultivateurs à temps pour qu'elle leur soit utile dans leurs travaux courants. Elle est limitée à seize pages et se compose des contributions fournies par les agents des services à la ferme centrale et par les régisseurs des fermes annexes. Cette publication a été l'objet d'une réception très cordiale; elle est aujourd'hui distribuée à plus de 400,000 cultivateurs canadiens. On envoie, en même temps, de temps à autre, des listes de publications récemment parues et une fois par an, une liste complète des publications du ministère fédéral de l'Agriculture. Le

cultivateur peut choisir les ouvrages qui l'intéressent et qu'il peut avoir gratuitement en s'adressant au bureau des publications, ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Un autre élément du programme de ce service qui est très apprécié, est la distribution de séries de vues, de lanterne magique, traitant d'une branche de l'agriculture, aux cercles agricoles, aux sociétés d'agriculteurs, aux sociétés d'horticulture et aux autres organisations. Nous fournissons, avec chaque série de vues, un manuscrit explicatif que l'on peut lire en montrant les vues. On a fourni également, à un certain nombre de fermes annexes, des lanternes et des séries de vues pour conférences. Enfin, ce service fournit des renseignements imprimés pour répondre aux demandes qu'il reçoit par la poste, il prépare des tableaux pour l'emploi des fonctionnaires de la ferme centrale et des fermes annexes, maintenant un bureau central de vues de lanterne magique pour les fermes expérimentales, et se charge de beaucoup d'autres travaux de ce genre à l'occasion.

Général

Les bulletins, feuillets, circulaires et autres publications des fermes expérimentales couvrent presque toutes les phases de l'effort agricole au Canada. Ils comprennent toutes les idées les plus pratiques, les résultats les plus récents des recherches que l'on conduit, et l'on peut les obtenir gratuitement en s'adressant au Bureau des publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, ou à l'une quelconque des fermes expérimentales annexes au Dominion.

La correspondance constitue naturellement un des moyens principaux de communication avec le cultivateur. Les demandes spéciales de renseignements sont nombreuses. On vient en aide au moyen de conseils personnels à tous ceux qui nous soumettent leurs problèmes.

On peut obtenir des dessins pratiques accompagnés des spécifications de matériaux pour vacheries, porcheries, écuries, poulaillers, glaciers et tous les autres bâtiments de la ferme en s'adressant par écrit à la ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Il nous vient, chaque année, un très grand nombre de demandes pour des services de ce genre et nous y répondons dans la mesure où les autres travaux dont nous sommes chargés nous le permettent. Ceux qui assistent à ces réunions y recueillent des renseignements utiles et se mettent en contact direct plus intime avec les fermes expérimentales.

On organise souvent des excursions aux fermes; elles sont toujours nombreuses et les visiteurs manifestent beaucoup d'intérêt. On donne des conférences abrégées et des démonstrations; on explique les différentes parties des travaux en parcourant la ferme.

Ce compte rendu des travaux des fermes expérimentales ne touche que quelques-uns des points les plus importants. Nous nous sommes efforcés de faire ressortir ici quelques-uns des nombreux moyens par lesquels nous venons en aide aux cultivateurs et d'expliquer comment l'on peut obtenir cette aide. Tous ceux qui désirent des renseignements plus complets, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada.

Le Dr Lemieux dans Wolfe

Sherbrooke, 28. (S.P.C.) — Le Dr J.-P.-C. Lemieux, député de Wolfe à la Législature, a été choisi à l'unanimité candidat libéral aux prochaines élections provinciales, par la convention tenue à Weedon, hier matin. M. J.-E. Perrault, ministre de la voirie et des mines, a présidé la convention.

NOUVELLES DES PRIX

CE QUE VOUS VENDEZ

Prix du gros, net, livré à Montréal — Dernières corrections, mardi, T.H.

BEURRE DE BEURRIERIE La livre	MIEL BLANC La livre	MOUTONS VIVANTS No 1 \$3.00 No 2, tondus \$2.00
Pasteurisé no 1 20 1/4	Réceptifs de 30 lbs 07 1/4	MOUTONS ABATTUS le cent livres
No 2 non pasteurisé no 1 20 1/4	Réceptifs de 5 lbs 08	Choix 16
No 2 19 1/4	Réceptifs de 2 1/2 lbs 08 1/2	No 1 15
FROMAGES LOCAUX	MIEL AMBRE La livre	No 2 14
Meule de 5 lbs (paraffiné) 10%	Réceptifs de 30 lbs 06 1/4	AGNEAUX DU PRINTEMPS La livre
Meule de 20 lbs 09%	Réceptifs de 5 lbs 06 1/2	No 1 06 1/2 à 07
FROMAGE COLORE	Réceptifs de 2 1/2 lbs 07	No 2 04 à 06
No 1 11%	MIEL BRUN La livre	AGNEAUX ABATTUS du printemps
No 2 10%	Réceptifs de 30 lbs 05 1-2	Choix 16
FROMAGE BLANC	Réceptifs de 5 lbs 05 1-2	No 1 15
No 1 11%	Réceptifs de 2 1-2 lbs 06 1-2	No 2 14
No 2 10%	SIROP D'ERABLE La gallon	PORCS VIVANTS Les 100 livres
OEUFS	No 1 nouveau 1.50	Choix 8.00 à 8.25
La douzaine	No 2 1.25	Select 100 en plus par tête
Frais extras 23	SUCRE D'ERABLE La livre	Porc d'engrais 8.50 à 9.00
Frais premiers 20	No 1 1.50	Lourds 8.50 à 9.50
Frais seconds 16	No 2 1.25	Extra lourds 8.50 à 9.50
POULES VIVANTES	BOUVILLONS VIVANTS La livre	Truies 8.50 à 9.50
Choix, 5 lbs et plus 21	No 1 \$6.00 à \$6.25	PORCS ABATTUS Les 100 livres
Bon, 4 lbs 1-2 et plus 18	No 2 \$5.25 à \$5.75	No 1 (120 à 150) 12.00 à 12...
Moyenne, 4 lbs et plus 17	No 3 \$4.00 à \$5.00	No 2 (160 à 225) 11.00
POULES ABATTUES	TAURES VIVANTES Les 400 livres	No 3 (250 et plus) 6.50
Choix, 5 lbs et plus 24	No 1 5.00 à 5.50	PEAUX VERTES La livre
Bonnes, 4 lbs 1-2 et plus 21	No 2 4.00 à 4.75	De bœuf, moins de 48 lbs 05 1-2
Passable, 3 lbs et plus 18	No 3 3.00 à 3.75	De bœuf, plus de 48 lbs 04 1-2
POULETS VIVANTS	VACHES VIVANTES Les 100 livres	De taureau 03 1-2
Choix, 4 lbs et plus 30	No 1 \$4.00 à \$4.25	De veau, chacune 80
Bon, 3 lbs et plus 28	No 2 2.50 à 3.75	De veau engraisé 7 à 8c.
Moyen, 2 lbs 1-2 et plus 23	No 3 \$1.75 à \$2.25	D'agneau, la peau 10 à 15
DINDES VIVANTES	TAUREAUX VIVANTS Les 100 livres	De cheval, la peau \$1.75
Choix, 12 lbs et plus 0.00	No 1 \$3.50 à \$4.25	LAINE La livre
Bonne, 10 lbs et plus 0.00	No 2 2.00 à \$3.25	Lavée, no 1 16
Viellies dindes 0.00	No 3 4.00 à 5.25	Lave, no 2 14
DINDES ABATTUES	VEAUX DE LAIT VIVANTS Les 100 livres	Non lavée, no 1 09
Choix, 12 lbs et plus 0.00	No 1 6.00 à 6.50	Non lavée, no 2 08
Bonnes, 10 lbs et plus 0.00	No 2 5.00 à 5.75	FOIN DE MIL Au char, la tonne
Viellies dindes 0.00	No 3 4.00 à 5.25	No 2 bon 13.00
OIES VIVANTES	VEAUX DE LAIT ABATTUS Les 100 livres	No 3 10.00 à 11.00
Bonne, 9 lbs et plus 0.00	Choix 08	FOIN DE TREFLE La tonne
Passable 0.00	No 1 07	No 1, très mêlé 13.50
OIES ABATTUES	No 2 05	No 2 11.00 à 12.00
Bonne, 10 lbs et plus 0.00	VEAUX DE CHAMPS VIVANTS Les 100 livres	PATATES Nouvelles, Québec, 80 lbs 60 à 80
Moyenne, 8 lbs et plus 0.00	No 1 \$3.00	FELVEZ Le minot
CANARDS ABATTUS	No 2 \$2.00	No 1 0.00
Choix, 5 lbs et plus 0.00	VEAUX DE CHAMPS ABATTUS Les 100 livres	No 2 0.00
Bon, 4 lbs et plus 0.00	No 1 0.00	POIS Le minot
CANARDS VIVANTS	No 2 0.00	Importés 0.00
Bon, 5 lbs et plus, jeunes 0.00	POIS Le minot	Canadiens 0.00
Moyen, 4 lbs et plus 0.00	No 1 0.12	
LAPINS VIVANTS	No 2 0.12	
La livre		
No 1, 4 lbs et plus 0.12		

LISEZ L'ILLUSTRATION

ORGANE CONSERVATEUR QUOTIDIEN ILLUSTRE

La plus complet et le plus sérieux

Cultivateurs lisez L'illustration afin de connaître chaque matin les prix de gros et détail de vos produits.

EN VENTE DANS TOUS LES DEPOTS DE JOURNAUX

ABONNEMENT PAR LA POSTE

Un an \$5.00
Six mois 2.50
Trois mois 1.25

Payable d'avance

ADMINISTRATION ET REDACTION

265, rue Vitré Ouest, Casier postal 1480, Tél. MA. 7984

Toute correspondance pour l'administration et la rédaction doit être adressée à casier postal 1480.

TABLETTES TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX

Contre: TOUX, GOURME, BRONCHITE et SOUFFLE.

Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50c la bouteille. Agent pour le Canada.

DR JOS. COMTOIS
ST-BARTHÉLEMY, P.Q.



Activités Agricoles Fédérales

Cercles d'achat de bœliers

Le Ministère fédéral de l'Agriculture a institué un système de cercles d'achat de bœliers, par lequel il espère rendre l'élevage plus uniforme, augmenter la production de laine et d'agneaux de boucherie et améliorer la qualité de ces produits.

On obtient plus de lait

Le résultat le plus important du contrôle des vaches laitières appliqué aux troupeaux laitiers des Stations de démonstration, conduites sous la surveillance du Ministère fédéral de l'Agriculture, est l'augmentation de production qui a été obtenue.

Bénéfices sur le troupeau laitier

Un bénéfice de \$1,408.02 sur l'alimentation d'un troupeau de dix vaches, n'est nullement à dédaigner; c'est le chiffre indiqué dans le rapport annuel de 1930, de la Ferme expérimentale de Indian Head, Saskatchewan.

Frais d'exploitation des fermes de l'Ontario

Table with 2 columns: Item and Percentage. Includes Main-d'œuvre louée (31.4%), Travaux de la famille (7.7%), Réparations, bâtiments (39.1%), etc.

Le blé à un dollar pour les cultivateurs de l'Ouest

Les essais spéciaux d'alimentation conduits l'hiver dernier à la Station expérimentale fédérale de Rosthern, Sask., montrent que l'on peut encore tirer un dollar par boisseau de blé, lorsque l'on sait s'y prendre.

Le voyage de M. King aux Bermudes

Dépenses de voyage payées par la "Beauharnois"

Au cours de l'enquête de la "Beauharnois" Power il a été démontré que le sénateur MacDougald, qui a voulu avoir pour sa part fait \$2,000,000 de profit dans cette affaire, avait fait payer par la compagnie des dépenses d'un voyage que fit aux Bermudes, le printemps dernier, le premier ministre canadien d'alors, M. Mackenzie King.

Ce voyage aux Bermudes

M. Gardiner — Il court une rumeur dans le parlement qu'on aurait payé un certain voyage aux Bermudes. Voulez-vous en parler au sénateur?

M. White — Cette pièce justificative comprend une autre entrée datée du 30 avril 1930; dépenses pour voyage aux Bermudes. Le T. H. W. L. Mackenzie King et suite, hôtel Bermuda, \$288.53; voyages Montréal-Bermudes et retour, \$395.04; Hôtel New-York, \$186.75; total: \$870.30.

M. MacDougald — J'ai constaté depuis qu'il y était incorporé. — Désirez-vous donner quelques explications?

M. White — Je veux tout d'abord demander une question. Ce montant de \$853 est-il inclus dans le chèque du 13 juin 1930 payé par la "Beauharnois Corporation"?

M. MacDougald — Je suis entré à l'hôpital pour subir une opération et ensuite je suis parti pour le sud de la Floride. Là j'ai trouvé un télégramme de M. King, d'Ottawa, déclarant que lui et le sénateur Haydon allaient aux Bermudes pour Pâques. Je revins à Montréal et j'ai rencontré M. King en revenant. Je lui dis que je ne croyais pas être capable de m'y rendre. Il m'a dit que si je pouvais m'arranger pour y aller, il aimerait que j'accompagne. Je lui ai dit que je ne pourrais pas le faire, mais que si la chose était possible je me rendrais aux Bermudes. J'allai à New-York et de là aux Bermudes par un navire Furness Withy et j'y arrivai une journée et demie avant lui. Je connaissais l'hôtel et les gens et je demandai de préparer tout pour M. King et ses gens. On m'a montré deux petites chambres dans l'hôtel.

M. White — Mais le montant inscrit ici pour dépenses d'hôtel n'est pas du tout ce que vous dites. S'agit-il de sept cents et quelques piastres.

M. MacDougald — Je suis entré à l'hôpital pour subir une opération et ensuite je suis parti pour le sud de la Floride. Là j'ai trouvé un télégramme de M. King, d'Ottawa, déclarant que lui et le sénateur Haydon allaient aux Bermudes pour Pâques. Je revins à Montréal et j'ai rencontré M. King en revenant. Je lui dis que je ne croyais pas être capable de m'y rendre. Il m'a dit que si je pouvais m'arranger pour y aller, il aimerait que j'accompagne. Je lui ai dit que je ne pourrais pas le faire, mais que si la chose était possible je me rendrais aux Bermudes. J'allai à New-York et de là aux Bermudes par un navire Furness Withy et j'y arrivai une journée et demie avant lui. Je connaissais l'hôtel et les gens et je demandai de préparer tout pour M. King et ses gens. On m'a montré deux petites chambres dans l'hôtel.

M. White — Mais le montant inscrit ici pour dépenses d'hôtel n'est pas du tout ce que vous dites. S'agit-il de sept cents et quelques piastres.

M. MacDougald — Je suis entré à l'hôpital pour subir une opération et ensuite je suis parti pour le sud de la Floride. Là j'ai trouvé un télégramme de M. King, d'Ottawa, déclarant que lui et le sénateur Haydon allaient aux Bermudes pour Pâques. Je revins à Montréal et j'ai rencontré M. King en revenant. Je lui dis que je ne croyais pas être capable de m'y rendre. Il m'a dit que si je pouvais m'arranger pour y aller, il aimerait que j'accompagne. Je lui ai dit que je ne pourrais pas le faire, mais que si la chose était possible je me rendrais aux Bermudes. J'allai à New-York et de là aux Bermudes par un navire Furness Withy et j'y arrivai une journée et demie avant lui. Je connaissais l'hôtel et les gens et je demandai de préparer tout pour M. King et ses gens. On m'a montré deux petites chambres dans l'hôtel.

M. White — Mais le montant inscrit ici pour dépenses d'hôtel n'est pas du tout ce que vous dites. S'agit-il de sept cents et quelques piastres.

M. MacDougald — Je suis entré à l'hôpital pour subir une opération et ensuite je suis parti pour le sud de la Floride. Là j'ai trouvé un télégramme de M. King, d'Ottawa, déclarant que lui et le sénateur Haydon allaient aux Bermudes pour Pâques. Je revins à Montréal et j'ai rencontré M. King en revenant. Je lui dis que je ne croyais pas être capable de m'y rendre. Il m'a dit que si je pouvais m'arranger pour y aller, il aimerait que j'accompagne. Je lui ai dit que je ne pourrais pas le faire, mais que si la chose était possible je me rendrais aux Bermudes. J'allai à New-York et de là aux Bermudes par un navire Furness Withy et j'y arrivai une journée et demie avant lui. Je connaissais l'hôtel et les gens et je demandai de préparer tout pour M. King et ses gens. On m'a montré deux petites chambres dans l'hôtel.

M. White — Mais le montant inscrit ici pour dépenses d'hôtel n'est pas du tout ce que vous dites. S'agit-il de sept cents et quelques piastres.

M. MacDougald — Je suis entré à l'hôpital pour subir une opération et ensuite je suis parti pour le sud de la Floride. Là j'ai trouvé un télégramme de M. King, d'Ottawa, déclarant que lui et le sénateur Haydon allaient aux Bermudes pour Pâques. Je revins à Montréal et j'ai rencontré M. King en revenant. Je lui dis que je ne croyais pas être capable de m'y rendre. Il m'a dit que si je pouvais m'arranger pour y aller, il aimerait que j'accompagne. Je lui ai dit que je ne pourrais pas le faire, mais que si la chose était possible je me rendrais aux Bermudes. J'allai à New-York et de là aux Bermudes par un navire Furness Withy et j'y arrivai une journée et demie avant lui. Je connaissais l'hôtel et les gens et je demandai de préparer tout pour M. King et ses gens. On m'a montré deux petites chambres dans l'hôtel.

M. White — Mais le montant inscrit ici pour dépenses d'hôtel n'est pas du tout ce que vous dites. S'agit-il de sept cents et quelques piastres.

Le voyage de M. King aux Bermudes

City. Par la suite, je suis revenu au Canada et j'ai retenu une suite de chambres pour M. King au Ritz-Carlton.

Lorsque je suis revenu à Montréal, j'ai reçu une autre note de dépenses des Bermudes, pour \$56.42, que j'ai payée. C'est la balance qui n'avait pas été convertie par le premier chèque.

L'erreur d'un secrétaire

Je suis parti pour l'Europe le 5 juin de cette année-là. Avant mon départ, j'avais été fort occupé avec l'ouverture du pont de Montréal et j'avais été absent presque tout l'hiver. Avant mon départ, M. Henry m'a dit, peut-être à la suggestion de quelqu'un, que je n'avais pas présenté mes comptes de dépenses à la "Beauharnois" depuis quelque temps et il m'a demandé de régler l'affaire. L'erreur a été commise par mon secrétaire qui a donné un affidavit dans ce sens. Ma note de dépenses personnelles à l'hôtel aux Bermudes et à l'hôtel de New-York n'était pas comprise dans le compte qui a été envoyé à la "Beauharnois". Le seul compte était celui de M. King et ce ne fut jamais mon intention de faire payer mes dépenses de ce voyage ou celles de M. King par la "Beauharnois". Je n'ai pas attendu parler jusqu'à la rumeur dont le comité a lui-même entendu parler. J'en ai parlé à la compagnie qui n'en avait pas non plus entendu parler.

M. King n'en savait rien — Juste il y a une semaine. J'ai appris par téléphone que cette preuve était entre les mains du comité et je suis venu immédiatement dans l'intention d'offrir mon témoignage dans cette affaire. M. King ne savait pas non plus que la compagnie "Beauharnois" payait sa note. L'erreur a été faite à mon bureau.

M. White — Je voudrais voir le secrétaire ici, pour lui demander quelques questions si nous pouvons entendre son témoignage.

M. King n'en savait rien — Juste il y a une semaine. J'ai appris par téléphone que cette preuve était entre les mains du comité et je suis venu immédiatement dans l'intention d'offrir mon témoignage dans cette affaire. M. King ne savait pas non plus que la compagnie "Beauharnois" payait sa note. L'erreur a été faite à mon bureau.

M. White — Je voudrais voir le secrétaire ici, pour lui demander quelques questions si nous pouvons entendre son témoignage.

M. King n'en savait rien — Juste il y a une semaine. J'ai appris par téléphone que cette preuve était entre les mains du comité et je suis venu immédiatement dans l'intention d'offrir mon témoignage dans cette affaire. M. King ne savait pas non plus que la compagnie "Beauharnois" payait sa note. L'erreur a été faite à mon bureau.

M. White — Je voudrais voir le secrétaire ici, pour lui demander quelques questions si nous pouvons entendre son témoignage.

M. King n'en savait rien — Juste il y a une semaine. J'ai appris par téléphone que cette preuve était entre les mains du comité et je suis venu immédiatement dans l'intention d'offrir mon témoignage dans cette affaire. M. King ne savait pas non plus que la compagnie "Beauharnois" payait sa note. L'erreur a été faite à mon bureau.

M. White — Je voudrais voir le secrétaire ici, pour lui demander quelques questions si nous pouvons entendre son témoignage.

M. King n'en savait rien — Juste il y a une semaine. J'ai appris par téléphone que cette preuve était entre les mains du comité et je suis venu immédiatement dans l'intention d'offrir mon témoignage dans cette affaire. M. King ne savait pas non plus que la compagnie "Beauharnois" payait sa note. L'erreur a été faite à mon bureau.

M. White — Je voudrais voir le secrétaire ici, pour lui demander quelques questions si nous pouvons entendre son témoignage.

M. King n'en savait rien — Juste il y a une semaine. J'ai appris par téléphone que cette preuve était entre les mains du comité et je suis venu immédiatement dans l'intention d'offrir mon témoignage dans cette affaire. M. King ne savait pas non plus que la compagnie "Beauharnois" payait sa note. L'erreur a été faite à mon bureau.

M. White — Je voudrais voir le secrétaire ici, pour lui demander quelques questions si nous pouvons entendre son témoignage.

M. King n'en savait rien — Juste il y a une semaine. J'ai appris par téléphone que cette preuve était entre les mains du comité et je suis venu immédiatement dans l'intention d'offrir mon témoignage dans cette affaire. M. King ne savait pas non plus que la compagnie "Beauharnois" payait sa note. L'erreur a été faite à mon bureau.

M. White — Je voudrais voir le secrétaire ici, pour lui demander quelques questions si nous pouvons entendre son témoignage.

let 1931: "Cher monsieur, je n'ai appris qu'hier seulement que les vérificateurs du comité qui fait enquête actuellement sur le projet de développement de la "Beauharnois", ont fait rapport que votre compagnie m'avait payé un compte qui comprenait, entre autres items, les frais de voyage, d'hôtellerie, etc. de M. King aux Bermudes, et de moi-même, au sujet du voyage aux Bermudes. J'étais absent en Angleterre lorsque ce compte vous a été envoyé par mon secrétaire et lorsque vous n'avez rien dit jusqu'à ce que je n'en aie eu connaissance, j'ai une couple de jours, du fait que la compagnie avait payé les dépenses de M. King ainsi que les miennes pour ce voyage. Ce n'avait jamais été mon intention d'imputer à la compagnie les dépenses que M. King et moi avons encourues pour ce voyage et je tiens à vous rembourser immédiatement le montant de ces dépenses et je vous inclus mon chèque pour cette somme.

M. King ne le savait pas — M. King, dans une déclaration qu'on trouvera dans notre rapport de la session d'Ottawa, a déclaré qu'il ne savait pas que ses dépenses de voyage aux Bermudes avaient été payées par la "Beauharnois Power". Il a appris avec stupeur en lisant les rapports de l'enquête.

Pour maintenir le niveau du fleuve Saint-Laurent — Le creusement du chenal ferait baisser l'eau

En plusieurs milieux surtout chez les gens mêlés aux questions maritimes, on prétend que le creusement à 35 pieds du chenal du Saint-Laurent aura pour effet de faire baisser le niveau dans le port de Montréal, ce qui sera dommageable à la navigation des océaniques.

M. J.-H. Paré, président de l'Association des marins canadiens, dans une entrevue à la presse ces jours derniers, a dit, ce qu'il est d'opinion qu'on devrait faire quelque chose pour remédier à l'inconvénient.

"Plus le chenal du Saint-Laurent, entre la métropole et Trois-Rivières, sera approfondi, plus le niveau baissera dans le port de Montréal", dit M. J.-H. Paré.

"Depuis plus de vingt ans, il a été dépensé des millions et des millions, sous tous les gouvernements, pour creuser le chenal du fleuve, faire disparaître les courbes ou les élargir, avec le résultat qu'on nous annonce que pour peu qu'on continue, il n'y aura pas assez d'eau dans le port pour garantir le mouvement des transatlantiques. On croyait qu'avec l'augmentation du tonnage des navires montant le fleuve jusqu'à Montréal, il fallait approfondir le chenal alors que c'était retenir les eaux qui s'écoulaient trop rapidement vers la mer qu'il fallait faire.

Observations et conseils — Jusqu'ici on ne semblait pas concevoir en haut lieu qu'en approfondissant le chenal on retirait l'eau des rives, qu'on asséchait les abords des quais des villes échelonnées sur le parcours du Saint-Laurent et qu'on détruisait plutôt qu'on construisait. On ne semblait pas comprendre que le port de Montréal se voyait chaque jour menacé de la suction de ses eaux vers l'extérieur.

"Je ne faut pas croire que les gouvernements disparus étaient ignorants de ces faits. Cent fois et plus encore les compagnies maritimes et surtout les pilotes des grands navires océaniques les en ont avertis. J'ai déjà dans les journaux, il y a plusieurs années, formulé des observations et donné des conseils des pilotes canadiens sur ce qu'il y avait à faire pour retenir le niveau du Saint-Laurent à une hauteur suffisante, pour assurer la navigation océanique en tout temps. Le "Canadian Marine News", propriété du capitaine Perreault, s'était fait l'écho des pilotes il y a trois ou quatre ans, en publiant que le remède à apporter n'était pas la dépense de millions dans l'approfondissement du chenal, mais dans l'endiguement partiel des eaux aux îles de Soré et au pied du lac Saint-Pierre.

Construction de barrages — "Cinq ou six millions de piastres dépensées il y a quinze ou même dix ans dans la construction de barrages auraient mis fin à toute crainte possible pour l'avenir du

PETITES ANNONCES

TARIF: 50 sous par insertion de 25 mots ou moins; 2 700 par mot additionnel. A VENDRE 22 colonies d'abeilles, ruches Langstroth, 10 cadres, avec le matériel nécessaire. Prix modérés. J. C. Bernard, St-Jean-Baptiste, comté de Rivière, Qué. (23-29-30-31-32) Ayrshires et Chester Blancs. Plusieurs têtes d'Ayrshires enregistrés — troupeau accredité — Porcelots Chester Blancs, enregistrés de tous âges. Prix modérés. J. C. Bernard, St-Jean, comté de Bagot, Qué. 27-28-29-30-31-32 Bétail Ayrshire accredité et contrôlé R.O.P.: 1 taureau d'un an, classé "A", veaux en mars, femelles de tout âge. S'adresser à Athanase Bergeron, Ste-Sophie, comté Mégantic, Qué. 26-27-28-29-30-31-32

INVENTIONS Demandez le Manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc. MARION & MARION 364, rue Université, Montréal.

JEAN TRUDEL EUGÈNE SIMARD Trudel & Simard AVOCATS Immeuble La Sauvegarde 152 Est, rue Notre-Dame Montréal. 14 juillet 1931.

Faites usage du Gros Sel Allemand UNIVERSAL BRAND en toute occasion. Sa blancheur, sa richesse et sa pureté en font un produit sans pareil. SABOURIN & SABOURIN AVOCATS B. P. 963 25, rue St-Jacques, SAINT-JEAN, P.Q.

niveau de l'eau dans le port de Montréal, mais apparemment ce n'est pas ce que l'on voulait. On préférerait donner des contrats pour la construction de hangars, de jetées, des dragues et des dragages avant de commencer à faire en premier lieu, c'est-à-dire retenir les eaux du fleuve.

"Il n'est pas trop tard pour que le remède soit apporté au mal, bien que des sommes fabuleuses aient été gaspillées pour de stravaux inutiles en ces dernières années. Le niveau du fleuve peut être relevé et maintenu à la hauteur qu'on le désire par la construction de digues à Soré et près des Trois-Rivières. C'est le temps plus que jamais de le décider. Trois millions de piastres dépensées dans les prochains douze mois dans des travaux de cette nature économiseront cinquante millions pour l'avenir."

La taxe de 2 sous sur les mandats-poste — Ottawa. — Le ministère des postes annonce que, vu la grande confusion causée par la perception et la manière de rendre compte de l'application de la taxe de 2 sous sur les mandats-poste, de 1 à \$10 inclusivement, en vigueur depuis le 1er juillet 1931, les mandats de poste sont avisés que la taxe de 2 sous est maintenant perçue sur tous les mandats-poste émis, de 1 à \$10 inclusivement; cette taxe doit être ajoutée et comprise dans les droits réguliers sur les mandats.

Les droits sur les mandats émis au Canada et payables au Canada et aux endroits suivants: Antigua, Bahamas, Barbade, Bermudes, Guyane Britannique, Honduras Britannique, Îles Caïman, Dominique, Grenade, Jamaïque, Montserrat, Nevis, Terre-Neuve, St-Christophe (St-Kitts), St-Lucie, St-Vincent, Tobago, Trinité, Îles Turques et Îles Vierges.

De nouveaux bons de poste vont être émis. Ils portent la mention: "Taxe du revenu payée". Ils seront fournis aux maîtres de poste le plus tôt possible, mais ceux-ci, dans l'intervalle d'attente, devront inscrire sur les mandats de poste la mention: "Taxe du revenu payée".

Ces instructions comprennent les bons fournis par les bureaux distributeurs pour exécuter les mandats de poste non comptables. Un maître de poste ne doit vendre aucun bon sans y avoir inscrit ou imprimé préalable la mention précitée.

Une femme nerveuse — Mme G. Becari, de Paterson, N.J., écrit: "J'étais très nerveuse et souffrais beaucoup de constipation. Depuis que j'emploie le Novoro du Dr Pierre, mes intestins fonctionnent régulièrement et je jouis d'une bonne santé". Beaucoup de personnes ont été surprises d'observer le grand changement que cette médecine herbeuse bien connue a opérée dans nombre de maux. Un simple essai prouvera son mérite. Le Novoro peut être obtenu des agents spéciaux désignés par les fabricants: Dr Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

Elle partit. — Tu m'écrias, avait dit Irénée. Elle avait répondu: — Ben sûr, mais aussi tu viendras. Irénée avait promis et les deux jeunes gens s'étaient laissés, les promis avec appréhension, la promesse avec ambition et espérance.

Chicoutimi n'est pas une grande ville, mais déjà ce n'est plus la campagne. Lucette devait y trouver une foule de choses que son inexpérience lui ferait admirer sans mesure et plus que de raison.

La maison de Leterrier était une bonne famille si tant est que des gens vivant sous le même toit constituaient une famille.

Comme dans bien des intérieurs de la ville, il y avait du luxe, de la dépense, mais pas de vie familiale.

M. Leterrier venait à la maison pour y prendre ses repas et encore, pas toujours. Souvent, il avait à dîner avec M. Untel ou encore il avait une affaire à conclure avec M. Chose.

Jamais M. Leterrier ne veillait à la maison. En ville, il y a tant de bonnes places où passer ses veilles, même ses nuits, tant de places bonnes, sans compter celles qui sont mauvaises, tant de places où

Feuilleton du "Bulletin des Agriculteurs" CONSCIENCE DE CROYANTS par Laurent BARRE (Suite) Assis côte à côte, Irénée et Lucette avaient écouté avec attention le récit du vieillard. Involontairement, ils faisaient des rapprochements entre la situation des amoureux Acadiens et la leur. Lucette se disait comme ils devaient s'aimer et elle disait à son ami: "Comme je la comprends Marie Tibodot d'avoir gardé toujours le souvenir de son mari". Irénée répondit: "Si je mourais ainsi, garderais-tu toujours mon souvenir?" "Bien oui, je suivrais l'exemple de la mère Casse-Pipe." Pendant ce temps, les gens plus âgés parlaient de choses sérieuses. Paul Neuville parlait de questions municipales. — Avez-vous eu des nouvelles du procès de la municipalité? "J'ai rencontré le maire, il y a quelques semaines, répondit Joseph Dugré. Il m'a dit que la paroisse

riche, nous l'avons dit. Il en résultait que la part d'héritage de chacun de ses enfants, surtout de ses filles, était plutôt mince. Lucette, comme tant d'autres, aurait bien voulu avoir beaucoup d'argent. En premier lieu, elle aurait pu acquitter la terre que son promis avait achetée, puis elle aurait pu s'acheter de belles toilettes. Quelle est la femme qui n'aime pas être bien habillée? Dans nos campagnes les plus reculées, vous rencontrez les copies des modèles de modes en vogue aux Etats-Unis et dans nos grandes villes. C'est que partout le touriste a jeté le poison de ses exemples. Le cultivateur, le colon résisterait peut-être à la contagion du luxe qui se répand; la femme du cultivateur et du colon y succombe plus aisément. Certes, à Roberval, à St-Méthode, à Ste-Jeanne-d'Arc et un peu partout dans nos campagnes, des femmes ont des jupes moins courtes, des manches et des corsages plus décents que certaines prétendues grandes dames des villes américaines; tout de même, la contagion gagne du terrain partout. L'exemple des villes, le luxe sous toutes ses formes et l'immodestie des costumes envahissent de plus en plus nos campagnes, cela avec d'autant plus de rapidité que les femmes de cultivateurs ont plus d'occasions d'admirer les costumes de leurs semblables de la cité. Lucette, la belle fiancée d'Irénée Dugré, ne pouvait échapper à

la contagion de ce mal épidémique. Pour acheter belles robes, beaux chapeaux, beaux manteaux, il faut de l'argent, de l'argent, encore et toujours de l'argent. Ce fut pour avoir plus d'argent que Lucette accepta de prendre du service chez Madame Leterrier, à Chicoutimi. Madame Leterrier était une ancienne amie de la mère de Lucette. Elle avait épousé un employé de banque qui devait finir par laisser la banque pour devenir agent d'affaires, agent d'immeubles, agent d'assurances. La fille unique de M. et Mme Leterrier avait épousé un marchand du nom de Georges Clément, qui n'était autre que le fils de Hiska Genovitch devenu Isidore Clément. Après trois ans de mariage, le magasin Clément avait brûlé. Sa femme étant morte, il avait demandé à son père et à la mère de la morte d'élever ses deux petites filles, une de deux ans et l'autre de quelques mois. Madame Leterrier avait hésité un peu: ce serait bien du tracés de d'élever ces deux fillettes. Enfin, il fallait bien les ramasser. Le père parlait pour l'Ouest canadien. Les deux enfants restèrent chez le grand-père maternel et leur père, qui l'incendie et la banqueroute n'avaient pas appauvri, leur payait une pension de dix piastres par semaine. Madame Leterrier avait décidé

qu'avec une telle pension, on pouvait payer une fille. Elle avait tant fait que Robert Neuville avait consenti à laisser aller sa fille. Sept piastres par semaine et nourrie, c'est bon à gagner, d'autant plus que c'était une bonne maison. Les Leterrier étaient du monde de la haute où on se respectait. Lucette serait bien traitée. Il n'y avait pas d'inquiétude à avoir. Elle serait considérée comme la fille de la maison. Et puis! Et puis! Irénée, que Lucette consulta, et un pressentiment. Pourquoi l'en aller en ville? Reste donc chez tes parents, tu es bien; dans quelques mois nous nous marierons. A quoi bon gagner des piastres? A quoi bon être si bien habillée? Je t'aime assez comme cela. Mais Lucette ne l'entendait pas ainsi. Elle répondit: je veux me gagner un ménage. En mettant de côté vingt piastres par mois, peut-être vingt-cinq, l'hiver prochain, j'aurai une couple de cents piastres et cela nous fera du bien; je ne travaillerai pas plus durement que chez nous; il n'y a que les deux petites à avoir soin. — Je t'en prie, disait Irénée, n'y va pas, c'est si loin, on y va souvent et puis j'ai peur d'un malheur. D'un geste muet, la promesse lui fermait la bouche. Il faut être raisonnable, mon chéri; je suis sûre de m'enlever, moi aussi, mais je veux me faire de l'argent.

Elle partit. — Tu m'écrias, avait dit Irénée. Elle avait répondu: — Ben sûr, mais aussi tu viendras. Irénée avait promis et les deux jeunes gens s'étaient laissés, les promis avec appréhension, la promesse avec ambition et espérance. Chicoutimi n'est pas une grande ville, mais déjà ce n'est plus la campagne. Lucette devait y trouver une foule de choses que son inexpérience lui ferait admirer sans mesure et plus que de raison. La maison de Leterrier était une bonne famille si tant est que des gens vivant sous le même toit constituaient une famille. Comme dans bien des intérieurs de la ville, il y avait du luxe, de la dépense, mais pas de vie familiale. M. Leterrier venait à la maison pour y prendre ses repas et encore, pas toujours. Souvent, il avait à dîner avec M. Untel ou encore il avait une affaire à conclure avec M. Chose. Jamais M. Leterrier ne veillait à la maison. En ville, il y a tant de bonnes places où passer ses veilles, même ses nuits, tant de places bonnes, sans compter celles qui sont mauvaises, tant de places où

l'on s'amuse bien mieux que chez soi, surtout quand on ne fait rien pour avoir un foyer. Résultat: M. Leterrier restait à la maison les soirs où il attendait quelqu'un, ce qui n'arrivait pas souvent. En retour, Mme Leterrier avait ses sorties, petites et grandes. C'étaient les thé, les bridges, les cinq-cents, les garden-parties, les soirées dansantes ou papotantes. Madame Leterrier était une femme très occupée, toujours sortie de chez elle quand elle ne devait pas recevoir. Ses occupations auraient pu se résumer en deux mots: inutilités frivoles. Et dans cette maison où aucun bien familial ne subsistait, la vie était morte, sans joie véritable. Les époux qui, volontairement, avaient refusé les charges et les devoirs de leur état, en étaient venus à s'estimer à leur juste valeur, c'est-à-dire qu'ils se méprisèrent tout simplement. Ils s'amusaient à leur guise, chacun de son côté. Tout ce qu'ils se demandaient mutuellement, c'était de cacher suffisamment leurs vices pour n'en pas avoir honte devant le public. Honneur de façade, régularité de vie apparente. Dans cette maison, qui n'avait rien d'un foyer, il y avait de bien beaux meubles dont quelques-uns étaient achetés payables au mois. C'était le luxe, étalé au yeux, tandis que, souvent, c'était la gêne réelle. (A suivre)



CERCLE LITTÉRAIRE

Les Abeilles SOUS LA DIRECTION DE Grande Soeur

Un jubilé

Ma Soeur, on répète... Sur la réponse affirmative, le gamin fait trois pirouettes, retombe sur ses deux pieds au milieu de la cour et, mettant ses mains en porte-voies...

chants à l'église, on se serait cru, oh! je n'exagère rien, dans une abbaye de Bénédictins. Pour nos enfants, c'est le 14, veille de la fête, que leur rôle doit se jouer tout entier...

—Mais, me direz-vous, que se passe-t-il donc dans ce coin du Soudan? Quelle visite précieuse attendez-vous? —Aucune, chers lecteurs; la fête qui se prépare à Ouagadougou sera intime; le cœur y aura plus de part que l'esprit...

—Mais, me direz-vous, que se passe-t-il donc dans ce coin du Soudan? Quelle visite précieuse attendez-vous? —Aucune, chers lecteurs; la fête qui se prépare à Ouagadougou sera intime; le cœur y aura plus de part que l'esprit...

déjà; elle les aime. Il en sera d'elles comme de toutes les âmes aimées qu'elle a couduyes: non, elle ne les oubliera jamais. Dans l'angle opposé du feuillet noir se dessine sur le blanc horizon la délicate figure d'une blondinette de dix-huit printemps...

Et ces deux jeunes filles vêtues de deuil, ces deux orphelines à qui le ciel, par une bonne maman et dont les silhouettes se saluent presque, ont fait un songe au tristesse de l'une d'elles sur la photo du centre, pour être les dernières inscrites à la page de ses relations, ne sont pas moindres dans son cœur.

Toutes deux elle les a connus à l'épreuve d'abord, au devoir ensuite, et leur noble conduite l'a maintes fois édifiée. Déjà, elles se sont acquies avec son estime, une large part de son affection et, quoi qu'il arrive, elle ne leur reprendra jamais, assurément. Cette ultime réflexion vient à peine de traverser son cerveau quand la voix bien connue d'une vieille parente la réclame instantanément dans la salle voisine.

CONSTANCE AUBRY

vous gardant bien de laisser croître l'herbe dans le jardin d'amitié dédié à Grande Soeur.

YANE — Je suis ravie de ces lignes d'amitié qui vont s'établir entre jeunes aviatrices et vous. Je les souhaite durables, puisqu'il est prouvé qu'en ce monde rien n'est meilleur qu'une sympathie vraie et une affection constante. — Ce sonnet dont vous me parlez est dû à la plume de mon mari, vous comprenez que je suis fière qu'il vous ait plu comme vous le dites.

ÉTOILE MIRACULEUSE — Est-ce que je risquerais de vous froisser en vous demandant d'écrire un peu moins fin quand il s'agit de nous? C'est que nous avons beaucoup à faire et que nous aimons bien les lettres qui peuvent se lire rapidement et sans effort. Je vois que vous avez bien débüté et que vos vacances se sont annoncées très gaies. Profitez-en. Les beaux jours ont tant d'envergure à leurs ailes...

ÉTOILE MIRACULEUSE — Est-ce que je risquerais de vous froisser en vous demandant d'écrire un peu moins fin quand il s'agit de nous? C'est que nous avons beaucoup à faire et que nous aimons bien les lettres qui peuvent se lire rapidement et sans effort.

PRINCE BIQUOIS

Bourdonnements

Conditions à remplir pour avoir droit à une publication dans les Bourdonnements: Les Bourdonnements n'aura droit désormais qu'à SOIXANTE MOTS par semaine. Tout mot supplémentaire sera retenu...

Jean qui pleure. — Pouquoi tant pleurer à un âge où la vie est si gaie et l'avenir si rieur? Venez rire avec nous, voulez-vous? — Gai Troubadour. — Comment réussissent les examens? Bons, sans doute. Venez causer par l'entremise de Grande Soeur. Nous serons de bons amis, vous verrez.

Princesse Rieuse. — Si je consens? Oh! oui, il fait tellement sombre dans mon château. — Clairette. — Votre bonjour m'a fait grandement plaisir. Le mien s'envole vers vous sur ses ailes d'or.

Constance Aubry. — Mlle Constance se dit étrangère, quand elle devrait plutôt se dire avec considération une bonne amie de la petite châteline. Sincères remerciements et joyeux bonjour, de CHATEAU EN ESPAGNE.

Petite Charmeuse. — Mais oui, je les aime... J'irai à vos premiers moments libres, ça va? — Petite Inconnue. — Je vous rends le réciprocque, amie inconnue. — Roselle. — Comment aimez-vous cette petite ville? En soignez-vous beaucoup des Ti-Noirs par là?

Camille De Lellis. — Vos douces choses ont été droit au cœur de Nimon! Un amical bonjour et bienvenue toujours, aimable inconnue. — Ninon Frioleuse. — Voulez-vous me présenter à vos amis de la page?

Jeune maman. — Moi j'aime beaucoup les mamans, les vieilles et les jeunes; elles viennent souvent chez moi, surtout, Jeune maman. — Suzon. — Savez-vous quel lien me lie à une certaine Suzon? Venez et je vous le dirai tout bas à l'oreille.

Amor Victoria. — Cette chère Annette qui me paraissait si gentille, a-t-elle eu quelque déception de la part de Miss Anglaise? Rassurez-moi bien vite, petite chère. — Cricri des B. — Certainement que je suis satisfaite des lettres de la très gentille Cricri.

Stella. Loulou aux yeux bruns. — A quand le plaisir de vous relire? Rivière des songes. — Oh! c'est comme cela que vous "encouragez" le vol, vous! Je vais dire à l'Amour volé de se méfier de vous. Me reconnaîtrez-vous sous ce nouveau pseudonyme?

Jeune aviatrice. — Va pour un nouveau dépôt! Il y a eu un erreur, l'autre jour... alors, celui-ci vous est bien destiné... Ça va? — Coup de vent. — Encore du tricot! Pour moi, cette fois... Intrigue! Amitiés.

Benjamin. — Mon souvenir vous restera fidèle et vous serez sub-

Advertisement for Ford Hotels. Includes text: 'Synonyme d'économie', '2.000 CHAMBRES dans 5 VILLES SIMPLE', '\$1.50 à \$2.50 PAS PLUS CHER', 'TAUX D'ECONOMIE AFFICHES DANS TOUTES LES CHAMBRES', 'POUR VOYAGER ECONOMIQUEMENT, RETIREZ-VOUS AUX FORD HOTELS'.

mergée de bonheur s'il vous en arrive autant que je vous en souhaite. — LUCE AIMÉE. — Marchand de bonheur. — Venez-vous votre marchandise à l'once? C'est si précieux que vous ne devez pas y aller par quatre mesures.

Jeune aviatrice. — Va pour un nouveau dépôt! Il y a eu un erreur, l'autre jour... alors, celui-ci vous est bien destiné... Ça va? — Coup de vent. — Encore du tricot! Pour moi, cette fois... Intrigue! Amitiés.

Jeune aviatrice. — Va pour un nouveau dépôt! Il y a eu un erreur, l'autre jour... alors, celui-ci vous est bien destiné... Ça va? — Coup de vent. — Encore du tricot! Pour moi, cette fois... Intrigue! Amitiés.

Jeune aviatrice. — Va pour un nouveau dépôt! Il y a eu un erreur, l'autre jour... alors, celui-ci vous est bien destiné... Ça va? — Coup de vent. — Encore du tricot! Pour moi, cette fois... Intrigue! Amitiés.

Jeune aviatrice. — Va pour un nouveau dépôt! Il y a eu un erreur, l'autre jour... alors, celui-ci vous est bien destiné... Ça va? — Coup de vent. — Encore du tricot! Pour moi, cette fois... Intrigue! Amitiés.

Jeune aviatrice. — Va pour un nouveau dépôt! Il y a eu un erreur, l'autre jour... alors, celui-ci vous est bien destiné... Ça va? — Coup de vent. — Encore du tricot! Pour moi, cette fois... Intrigue! Amitiés.

Jeune aviatrice. — Va pour un nouveau dépôt! Il y a eu un erreur, l'autre jour... alors, celui-ci vous est bien destiné... Ça va? — Coup de vent. — Encore du tricot! Pour moi, cette fois... Intrigue! Amitiés.

Jeune aviatrice. — Va pour un nouveau dépôt! Il y a eu un erreur, l'autre jour... alors, celui-ci vous est bien destiné... Ça va? — Coup de vent. — Encore du tricot! Pour moi, cette fois... Intrigue! Amitiés.

RAYONS de MIEL

Figures d'amies (A vous toutes, celles que j'aime) Dans la solitude de sa chambrette, Gabrielle la brune, son repiquage terminé, a fixé les derniers photos reçues dans le cher album de ses souvenirs...

et-vient de la grande métropole, délaissent bien un peu la petite amie lointaine, et l'autre, devenue institutrice, n'a pas de très fréquents loisirs. Bien qu'elles soient dispersées de sa sphère, ces trois amies de son adolescence, la constante Gabrielle se plaît à les conserver siennes dans son cœur, où elle leur a installé pour jamais le plus fidèle souvenir.

Soudain, deux perles se glissent au bord de longs cils noirs, où l'énergie de la petite rêveuse s'emploie toute à les retenir prisonnières: une petite postulante de l'I.C. est là devant elle, agenouillée dans une humble cellule son crucifix à la main. Cette belle figure un peu pâle en la coiffe toute blanche, ces grands yeux profonds où tant de fois elle a plongé les siens, ce cœur dont elle a connu toute la incertitude et toute la discrétion, cette âme énergique qui est allée au sacrifice comme elle allait au devoir, le sourire aux lèvres, n'est-ce pas la première amie de jeunesse choisie au retour de la pension?...

elle aperçoit d'abord la riante figure de sa petite amie d'enfance, qu'elle a couduye six années à l'école du rang où, la main dans la main, toutes deux se rendaient chaque jour. C'est la première étrangère à qui elle a donné une part de son cœur, part large et sincère aussi et qui lui a valu le réciprocque, puisque les huit années passées depuis leur séparation n'ont rien pu diminuer à l'enfantine amitié de jadis. Les vacances ont toujours ramené l'une à l'autre ces deux âmes un peu soucieuses, quelques jours heureux et les causeries épistolaires se sont continuées fréquemment. Non, elle ne se perdra pas, cette amitié d'enfance, elle ne peut pas se perdre, c'est impossible.

Advertisement for Novoro medicine. Text: 'Toujours de l'Espoir même quand d'autres médecines ne vous ont pas aidé. Une simple et vieille préparation herbeuse comme le NOVORO Du DR. PIERRE'.

BON A SAVOIR

Pour conserver le poisson bien frais, pendant un jour ou deux, saupoudrez-le de gros sel et enveloppez-le d'un morceau de mousseline humectée de vinaigre. Vous n'aurez qu'à le passer à l'eau fraîche avant de le faire cuire.

La soie de votre parapluie est-elle fanée? Ouvrez-le et mouillez-le bien, intérieurement et extérieurement, avec une éponge trempée dans du thé très fort et bien sucré. Le thé lui rendra sa teinte primitive, le sucre l'empêchera de se friper.

COURRIER des ABEILLES

JEUNE SOLITAIRE — Il ne faut pas être timide avec une Grande Soeur, voyons! La preuve c'est que vous voilà enregistrée des lettres et que nous n'avons plus qu'un souhait: celui de saluer fréquemment vos retours. A mon regret je n'ai dans le moment aucune adresse de jeunes filles de Paris, mais j'ai noté votre désir et réserverai les premières que j'aurai sous la main. Est-il d'autres comités de France qui vous intéressent? Si oui, faites-le moi savoir au cas où les Parisiennes tarderaient à venir.

REINE BLANCHE — Vous n'êtes pas la première à vous plaindre des méfaits de l'amour et vous ne serez pas malheureuse la dernière, car le cœur féminin sera toujours le même, avide de tendresse et de tendresse. Je voudrais vous souhaiter de doubler, en tout ce qui concerne l'amour, ce que vous avez eu de bonheur, car c'est la constance car si j'avais des amies, elles contrediraient un lier, mais je suis trop orgueilleuse pour rester fidèle à qui me trompe; je me contente de leur pardonner et de les envelopper de l'indifférence qu'on a pour ceux que l'on a fait que croiser en chemin. Essayez d'être comtesse, c'est un très bon moyen de ne pas souffrir. — Je pourrais certainement un jour ou l'autre faire l'emploi du bon envoyé; cependant la prochaine fois, envoyez-moi des timbres, ce sera beaucoup plus pratique pour moi qui ai tant de choses à classer. — Il arrive que des bourdonnements se perdent à l'imprimerie, je suis navrée que les vôtres n'aient pas reçu publication et vous souhaite meilleure chance pour une autre fois.

MINETTE — Rassurez-vous ma petite car depuis que je suis au rucher je ne suis pas comment on s'y prend pour faire des gros yeux, donc pas de danger que je vous fasse peur, n'est-ce pas. Le Notaire C... est l'oncle de mon mari. — Nous n'avons aucune abeille ni bourdon dans votre voisinage.

CO MMS LABORIEUSE — Soyez! Je vous remercie de vos lettres qui sont toujours si intéressantes et de vos conseils. Je vous remercie de votre envoi pour l'œuvre des messes, il est arrivé un peu tard pour cette fois-ci mais je le garde pour la prochaine occasion.

Les abeilles d'or

Vous êtes membre de notre cercle? Pourquoi ne pas envoyer votre papier à lettre d'une "ABEILLE D'OR"? Le cachet sommaire comprend en relief, une abeille dorée entourée de l'inscription: "Cercle littéraire Les Abeilles", ce sur fond de couleur verte ou bleue. Placé à l'en-tête de votre feuille à écrire ou au verso de l'enveloppe, "l'abeille d'or" donne une note élégante à vos messages postales et public discrètement votre titre de membre de notre cercle.

N'hésitez pas à vous les procurer, vous serez bientôt tellement fières d'en faire l'emploi. Prix, franco: 25 cts le paquet de cinquante cachets. S'adresser à GRANDE-SOEUR, 3 rue N.-Dame Est, Montréal.

Autour du monde Certaines abeilles ont déjà manifesté le désir d'étendre leur correspondance par delà les mers. Ceux et celles qui désirent se créer des relations amicales dans l'autre continent n'auront désormais qu'à s'adresser à nous et, moyennant la somme de vingt-cinq sous, nous leur adresserons directement les adresses de jeunes gens et jeunes filles désireux de posséder des amis au Canada.

Adressez à ce sujet toute communication à GRANDE-SOEUR, 3, rue Notre-Dame, Est, Montréal.

Autour du monde Certaines abeilles ont déjà manifesté le désir d'étendre leur correspondance par delà les mers. Ceux et celles qui désirent se créer des relations amicales dans l'autre continent n'auront désormais qu'à s'adresser à nous et, moyennant la somme de vingt-cinq sous, nous leur adresserons directement les adresses de jeunes gens et jeunes filles désireux de posséder des amis au Canada.

A Ottawa

M. Bennett demande l'autorisation de dépenser tout l'argent nécessaire pour remédier au chômage

L'opposition s'objecte à signer ainsi un chèque en blanc - Les ministres ne subiront plus de rélections - La prime sur le blé - Les explications de M. King au sujet des révélations de l'enquête de la Beauharnois

Le premier ministre a donné samedi dernier l'avis d'une résolution qui demande l'autorisation de dépenser sans montant spécifié tout l'argent nécessaire pour remédier au chômage.

Voici en quelles circonstances le premier ministre a fait sa déclaration concernant le chômage.

M. Mackenzie King: Puis-je demander au premier ministre s'il est en mesure de nous dire quelque chose au sujet des crédits supplémentaires et de la législation qu'il entend proposer à la Chambre, d'ici la fin de la session?

M. Bennett: Je regrette d'être obligé d'aviser mon honorable ami que nous ne pourrions pas tabler les crédits supplémentaires avant lundi. Je viens de mettre au dossier une résolution relative au chômage et des secours aux agriculteurs, de sorte qu'elle sera inscrite à l'ordre du jour, lundi. Je ne puis dire, de façon définitive, quel autre législation pourra être considérée nécessaire, à cause de l'enquête qu'un comité spécial de la Chambre tient actuellement.

M. King: J'allais demander à mon hon. ami s'il pourrait nous donner la résolution qu'il vient de placer au dossier. Plusieurs députés partiront de la Chambre, dans la soirée, probablement, et si nous connaissons les termes de la résolution, cela nous permettrait de l'étudier, en fin de semaine.

M. Bennett: J'allais en remettre le texte au greffier, et si l'on considère cela satisfaisant, je puis la lire maintenant.

M. King: C'est ce que j'allais suggérer.

La résolution Bennett

M. Bennett: Je propose donc que, lundi prochain, la Chambre se forme en comité plénier, pour considérer la résolution suivante: "Résolu qu'il est expédient d'adopter une mesure conférant certains pouvoirs au gouverneur-en-conseil, à propos du chômage et des secours aux agriculteurs et du maintien de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement, dans toutes les parties du Canada; et autorisant le gouverneur-en-conseil à dépenser, pour ces dites fins, à même le fonds consolidé du Canada, telles sommes qui, de temps à autre, seront jugées nécessaires".

Pas de réélection pour les ministres

La Chambre a approuvé le bill exemptant les députés choisis comme ministres de se présenter de nouveau devant l'électorat.

M. King et la "Beauharnois"

Mercredi dernier, le chef de l'opposition fit une déclaration au sujet de son voyage aux Bermudes.

Aux lecteurs du Bulletin des Agriculteurs

10% d'escompte à nos lecteurs qui présenteront ou adresseront ce coupon avec une commande, chez BOUSQUET & FRERES

Deux discours de M. Houde

Le chef de l'opposition provinciale a parlé dimanche à Lac Mégantic et à Coaticook. Vif sentiment de curiosité. L'aide aux cultivateurs - Le régime libéral n'a pas encore rempli ses promesses - Appel aux libéraux - Le beurre de la "Co-opérative fédérée"

Coaticook.—M. Camilien Houde, chef de l'opposition provinciale, a continué dimanche sa campagne électorale à travers la province, par deux assemblées, la première après-midi et la seconde à Coaticook au cours de la soirée.

Lac Mégantic.—M. Houde a parlé dimanche à Lac Mégantic, dimanche après-midi et la seconde à Coaticook au cours de la soirée.

Le premier en date a été M. Laurent Barré. C'est Laurent Barré qui a préconisé l'école agricole paroissiale dont l'idée a été acceptée par tous les esprits sérieux des deux parties.

En fait, partout où M. Barré est allé, depuis le début de la campagne, il a soulevé un vif intérêt chez les cultivateurs.

Un autre cultivateur est sorti du rang: M. Abel Marion, candidat conservateur du comté de Compton. Sa langue est si nette que parmi les meilleurs professionnels un petit nombre peuvent lui être comparés sur ce point.

En proposant le traité pour la deuxième lecture, l'hon. R.-B. Bennett posa les principes qui le guident dans l'élaboration de traités de cette nature.

Le deuxième est qu'un tarif assurant une concurrence loyale soit établi dans chaque cas et les produits des deux pays se disputent le marché.

Tout en se déclarant en faveur du principe de l'exposition du commerce entre les diverses parties de l'Empire, le chef de l'opposition ne veut pas se prononcer sur les effets du nouveau traité.

M. Houde a été reçu à Mégantic et Coaticook, par la fanfare municipale de chacun de ces endroits.

M. Houde a été reçu à Mégantic et Coaticook, par la fanfare municipale de chacun de ces endroits.

M. Houde a été reçu à Mégantic et Coaticook, par la fanfare municipale de chacun de ces endroits.

M. Houde a été reçu à Mégantic et Coaticook, par la fanfare municipale de chacun de ces endroits.

M. Houde a été reçu à Mégantic et Coaticook, par la fanfare municipale de chacun de ces endroits.

M. Houde a été reçu à Mégantic et Coaticook, par la fanfare municipale de chacun de ces endroits.

M. Houde a été reçu à Mégantic et Coaticook, par la fanfare municipale de chacun de ces endroits.

M. Houde a été reçu à Mégantic et Coaticook, par la fanfare municipale de chacun de ces endroits.

M. Houde a été reçu à Mégantic et Coaticook, par la fanfare municipale de chacun de ces endroits.

M. Houde a été reçu à Mégantic et Coaticook, par la fanfare municipale de chacun de ces endroits.

M. Houde a été reçu à Mégantic et Coaticook, par la fanfare municipale de chacun de ces endroits.

M. Houde a été reçu à Mégantic et Coaticook, par la fanfare municipale de chacun de ces endroits.

M. Houde a été reçu à Mégantic et Coaticook, par la fanfare municipale de chacun de ces endroits.

M. Houde a été reçu à Mégantic et Coaticook, par la fanfare municipale de chacun de ces endroits.

M. Houde a été reçu à Mégantic et Coaticook, par la fanfare municipale de chacun de ces endroits.

M. Houde a été reçu à Mégantic et Coaticook, par la fanfare municipale de chacun de ces endroits.

de la race canadienne-française. Ce n'est pas dans les villes où les enfants sont pourchassés de partout, où les familles s'éteignent et diminuent, que la race se maintiendra, mais bien ici, à la campagne, où le nombre d'enfants ne fait pas peur aux hommes et aux femmes qui ont énergiquement leurs responsabilités. C'est ici que la race prospérera.

M. Houde déplore que l'on n'ait pas développé l'industrie de la mise en conserve et en règle générale toutes les industries greffées sur l'agriculture.

M. Houde propose, comme aide à l'industrie laitière, une prime de fabrication pour le beurre et le fromage de première qualité dans les fabriques rurales, fournie par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

De l'argent à 2%.

Récemment, un vieillard septuagénaire est venu trouver M. Houde à l'hôtel de ville. Il lui a dit qu'il constatait tous les jours un état de choses si pénible et si alarmant qu'il se croyait obligé de lui en faire part.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

M. Houde a déclaré au vieillard que l'opposition est prête à tout ce qui permettrait aux cultivateurs de passer la crise.

On vient reprocher à M. Bennett de n'avoir pas rempli toutes ses promesses au bout de six mois.

M. Houde ajoute qu'en sa jeunesse ensoufflée, M. Taschereau, sous le pseudonyme de Turpin, pourfendait ses ennemis conservateurs avec des expressions qui laissent bien loin les supposés écarts du chef de l'opposition.

Dans sa fougue rénovatrice, M. Taschereau avait alors promis l'abolition du conseil législatif, cet "ancre et conservateur" qui venait de battre M. Taschereau.

M. Taschereau, sous le pseudonyme du vaillant Turpin, devait abolir l'école Spenceur Wood qui coûtait \$8,000.

M. Taschereau s'élevait dans le temps contre les taxes qui atteignaient alors \$4,000,000.

M. Houde demande aux libéraux de s'allier aux conservateurs comme ceux-ci l'ont fait en 1897.

M. Laurent Barré déclare qu'il n'est pas opposé aux agronomes et qu'il ne demandera certes pas leur renvoi.

M. Barré est en faveur des écoles d'agriculture, des collèges classiques et des écoles commerciales.

M. Barré dit aux cultivateurs qu'il ne faut pas se laisser aller à se préoccuper de la question de la prime sur le blé.

M. Barré dit aux cultivateurs qu'il ne faut pas se laisser aller à se préoccuper de la question de la prime sur le blé.

M. Barré dit aux cultivateurs qu'il ne faut pas se laisser aller à se préoccuper de la question de la prime sur le blé.

M. Barré dit aux cultivateurs qu'il ne faut pas se laisser aller à se préoccuper de la question de la prime sur le blé.

M. Barré dit aux cultivateurs qu'il ne faut pas se laisser aller à se préoccuper de la question de la prime sur le blé.

M. Barré dit aux cultivateurs qu'il ne faut pas se laisser aller à se préoccuper de la question de la prime sur le blé.

M. Barré dit aux cultivateurs qu'il ne faut pas se laisser aller à se préoccuper de la question de la prime sur le blé.

M. Barré dit aux cultivateurs qu'il ne faut pas se laisser aller à se préoccuper de la question de la prime sur le blé.

M. Barré dit aux cultivateurs qu'il ne faut pas se laisser aller à se préoccuper de la question de la prime sur le blé.

M. Barré dit aux cultivateurs qu'il ne faut pas se laisser aller à se préoccuper de la question de la prime sur le blé.

M. Barré dit aux cultivateurs qu'il ne faut pas se laisser aller à se préoccuper de la question de la prime sur le blé.

M. Barré dit aux cultivateurs qu'il ne faut pas se laisser aller à se préoccuper de la question de la prime sur le blé.

M. Barré dit aux cultivateurs qu'il ne faut pas se laisser aller à se préoccuper de la question de la prime sur le blé.

M. Barré dit aux cultivateurs qu'il ne faut pas se laisser aller à se préoccuper de la question de la prime sur le blé.

M. Barré dit aux cultivateurs qu'il ne faut pas se laisser aller à se préoccuper de la question de la prime sur le blé.

M. Barré dit aux cultivateurs qu'il ne faut pas se laisser aller à se préoccuper de la question de la prime sur le blé.

M. Barré dit aux cultivateurs qu'il ne faut pas se laisser aller à se préoccuper de la question de la prime sur le blé.

M. Barré dit aux cultivateurs qu'il ne faut pas se laisser aller à se préoccuper de la question de la prime sur le blé.

Lac Mégantic. Il rappelle en plus les deux conseils de M. Laferté, aux femmes, pour choisir le bon moment de prêcher l'évangile libéral, soit au coucher.

L'orateur parle des attaques lancées contre lui, à savoir qu'on lui fait ses discours, etc., bref qu'il ne vaut rien.

M. Houde parle aussi de l'abolition des brevets de privilèges. Il dit que le premier mouchard venu peut entrer dans un logis à toute heure de la nuit, bouleverser la maison de fond en comble, emmener tout le monde en prison sans plainte et sans mandat.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

M. Houde prétend que M. Taschereau règlera peut-être le chômage dans sa famille, mais pas pour les autres.

EPARGNEZ 5% En achetant chez DUPUIS. Nous accordons un escompte privilégié de 5% aux membres de toutes les Associations Agricoles de la province pour toute commande de \$25.00 et plus prise dans notre catalogue.

A Matane. L'assemblée de Matane est fixée à dimanche prochain, et M. Taschereau s'y rendra parler, selon ce qu'il a annoncé à la fin de l'entrevue.

HENDERSON-STUART Limited. COURTIER EN PRODUITS LAITIERS. AUGUSTE TRUDEL vice-président et gérant pour la province de Québec.

Le centrifuge par excellence. Pourquoi prolonger les travaux dans votre fabrique, à cause d'une machine lente et d'un rendement médiocre? Le Centrifuge "Titan" peut écrémer jusqu'à 11,000 livres de lait à l'heure, et cela à moins de 0.01 de 1% de perte.

Principes avant les années. POURQUOI LES CULTIVATEURS préfèrent-ils la BATTEUSE DION? PARCE QUE: Elle fait en alimentation, séparation et nettoyage un travail encore inconnu jusqu'ici.